l'unité

L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE

M 2805 - N° 645 - 8 F

25 AVRIL 1986



Sipa presse

PIERRE JOXE : "LA DROITE VA TROUVER A QUI PARLER"



(Voir en pages 16 et 17)

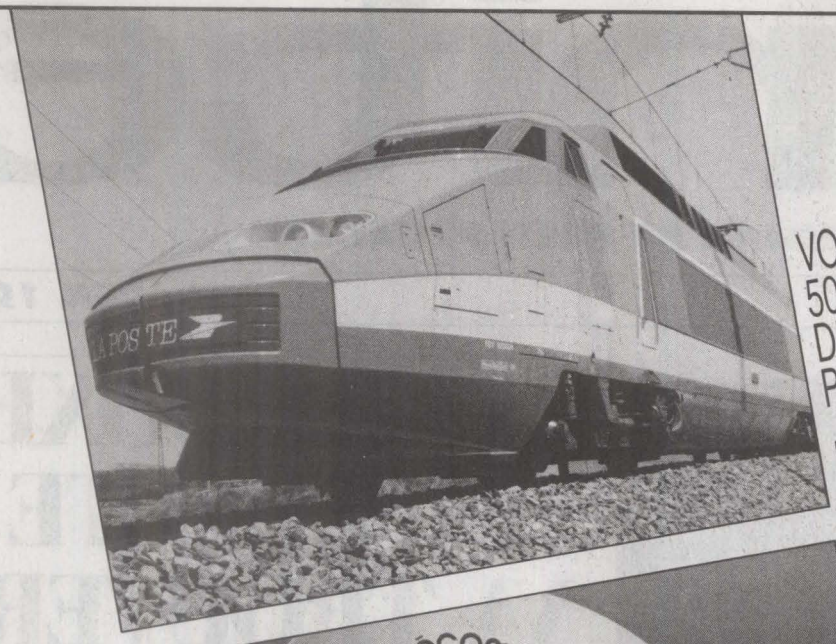

VOUS POSTEZ 50 MILLIONS DE LETTRES PAR JOUR...

Le TGV postal :
65 tonnes de lettres à 260 km/h
entre Paris et Lyon.

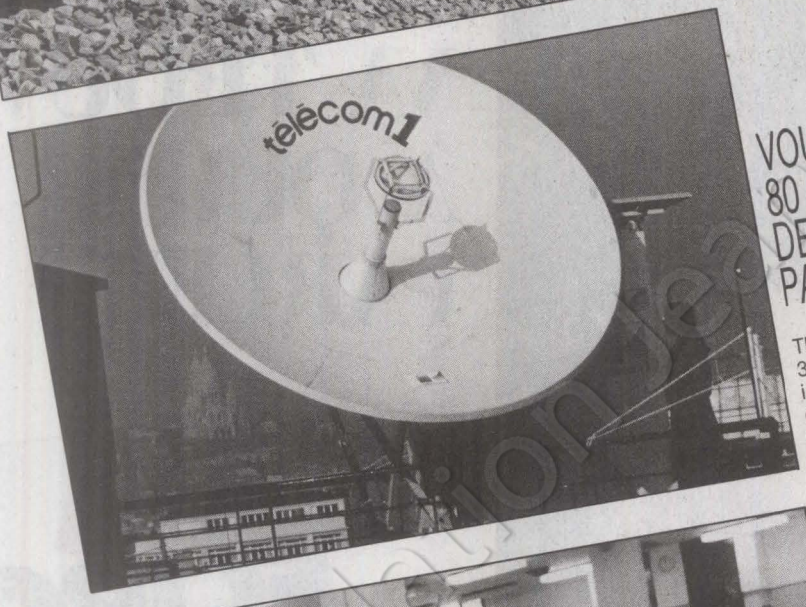

VOUS PASSEZ 80 MILLIARDS DE COUPS DE FIL PAR AN...

TELECOM 1 :
3 000 conversations simultanées intercontinentales, 2 canaux TV couleur et toutes les ressources de la vidéocommunication au service des entreprises.



VOUS SIGNEZ 600 MILLIONS DE CHEQUES POSTAUX PAR AN...

8 millions de Français ont choisi la Poste et le chèque soleil.
Une gestion informatique qui assure à chacun un relevé pour chaque opération.

LE CONTACT, NOUS AUX PTT ON ASSURE !

Coll. Fondation Jean Jaurès



PIERRE JOXE: "LA DROITE VA TROUVER A QUI PARLER"



SOMMAIRE

« L'UNITE »
N° 645
du 25 avril 1986

4 FRANCE

Pierre Joxe : la droite va trouver à qui parler, propos recueillis par Jean-Pierre Bédéi.

Chronique de la bêtise annoncée, par Nicole Chaillot.

Editorial, par Claude Estier.

La République, une idée neuve, par Antoine Violet.

Droite : tout va très bien Madame la marquise, par Martine Ducousset.

10 ECONOMIE

Collectif budgétaire : enrichissez-vous ! par Marc Perry.

Jeunes : le degré zéro de l'imagination, par Philippe Maquat.

J.O. : main basse sur le Loto sportif, par Philippe Maquat.

12 AUDIOVISUEL

La Résistance s'organise, par Jean-Paul Liégeois.

14 MONDE EN BREF

Par Jean Liberman.

15 DEFENSE

Quelles panoplies pour l'Europe, par Daniel Mitrani et Camille Tubal.

16 CAMPAGNE D'ADHESIONS DU P.S.

10 000 points de rencontre, par Claude Estier.

Surtout les jeunes.

La campagne de « l'Unité ».

18 LES ENTRETIENS DE « L'UNITE »

Un pédiatre en état d'urgence, entretien avec le Dr Jean Lavaud, par Pierre-Yves Poindron.

22 CINEMA

Par Martine Ducousset, Fabian Gastellier et Frédérique de Gravelaine.

24 ALLONS-Z'IDEES

Zénith ou la guerre des étoiles contre la droite. Entretien avec Jack Lang, par Fabian Gastellier.

26 LIVRES

La chronique de Claude Glayman.

28 SOUVENIRS

Jamais deux avec trois, par Colette Audry.

La Force des choses, par Nicole Chaillot.

30 TELEVISION

Par Fabian Gastellier.

30 JEUX

Par Rémy Albert.

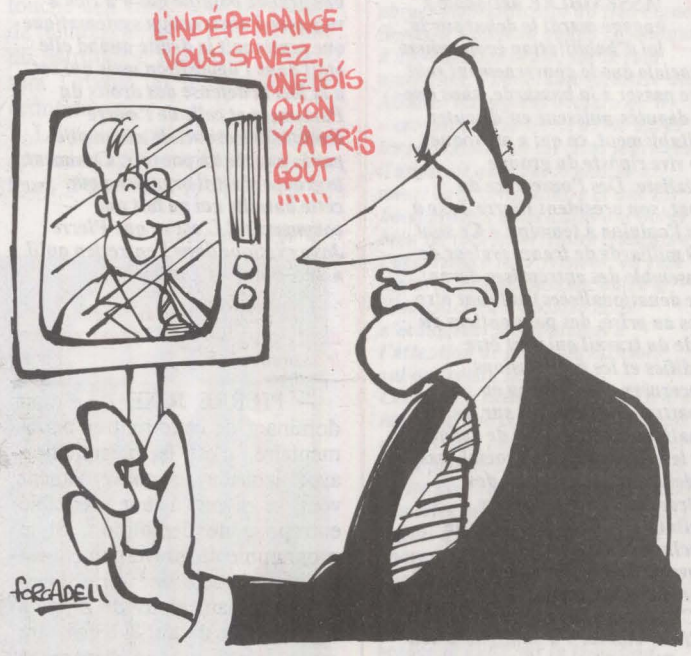

© Fondation Léo Lagrange

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 48.78.40.73. Administration : 10, rue Solferino 75007 Paris. Tél. : 45.50.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Jean Liberman, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Chaussepied, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 48.78.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité, 12, cité Malesherbes. Capital social : 250 000 F. Principaux associés : Claude Estier, Nicole Chaillot, Lionel Jospin, André Laigniel. Directrice de la publication : Nicole Chaillot. Tirage moyen : 42 000 ex. Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

PIERRE JOXE : "LA DROITE VA TROUVER A QUI PARLER

Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale se trouve en première ligne pour combattre la politique de Jacques Chirac. Au moment où s'engage la discussion sur les lois d'habilitation, Pierre Joxe, son président, tire les premières leçons du début de cette législature, évoque le rôle du groupe socialiste et envisage l'avenir du P.S. dans la perspective de la Convention du 28 au 29 juin en exclusivité pour « l'Unité ».

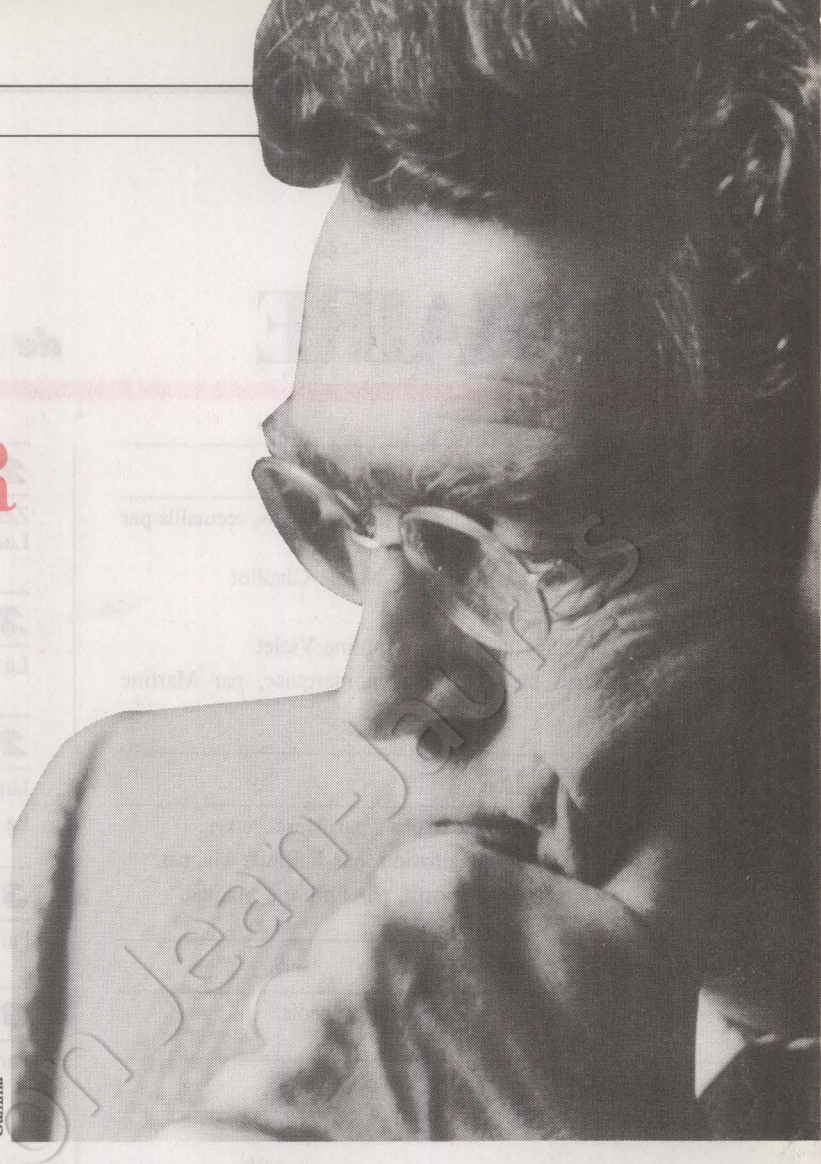

Gamma

L'ASSEMBLÉE nationale a engagé mardi le débat sur la loi d'habilitation économique et sociale que le gouvernement veut faire passer à la hussarde, sans que les députés puissent en discuter véritablement, ce qui a provoqué une vive riposte du groupe socialiste. Dès l'ouverture du débat, son président Pierre Joxe a pris l'opinion à témoin : « Ce sont 200 milliards de francs (valeur de l'ensemble des entreprises devant être dénationalisées) qui vont être jetés au privé, des pans entiers du Code du travail qui vont être modifiés et les commissions concernées n'ont pas pu en débattre. Pas de débat sur les dénationalisations, pas de débat sur le saccage du droit social, pas de débat sur le massacre des instruments de lutte contre l'inflation. » Et Pierre Joxe de conclure : « On dit que le gouvernement est pressé. Non, il a peur du débat public. »

C'est bien pour cette raison qu'il se livre, comme l'a souligné à son tour Pierre Mauroy, premier orateur du groupe socialiste, à un véritable « coup de force institutionnel » en présentant non pas une loi d'habilitation mais une loi de « pleins pouvoirs ». Malgré la menace brandie par Jacques Chirac de recourir à l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter les huit articles de son texte sans qu'ils aient été examinés dans leur détail, le groupe socialiste a donc engagé une grande bataille qui n'a rien à voir avec l'obstruction systématique que pratiquait la droite quand elle était dans l'opposition mais qui est à la fois la défense des droits du Parlement et celle de l'œuvre économique et sociale accomplie par la gauche au pouvoir. Comment le groupe s'est-il organisé pour cette bataille qui ne fait que commencer ? C'est ce que Pierre Joxe explique dans l'entretien qu'il a accordé à « l'Unité ».

L'UNITE : Quels enseignements tirez-vous de la rentrée parlementaire ?

— PIERRE JOXE : Le trait dominant de cette rentrée parlementaire, c'est la précipitation avec laquelle le gouvernement veut se livrer à une véritable entreprise de démolition. Si le programme du gouvernement est maintenu, toute une série d'éléments fondamentaux de progrès mis en place durant la législature précédente risque de disparaître en quelques semaines. On assistera à des atteintes aux droits des travailleurs et des syndicats, à la braderie, organisée aux profits d'intérêts privés, de secteurs très importants de l'industrie nationale, du secteur bancaire et financier, de l'audiovisuel, à l'abrogation de textes protecteurs comme la loi Quilliot. A cela s'ajoutent des mesures économiques qui vont relancer l'inflation, au détriment des salariés, tout en bloquant certains traitements, une amnistie fiscale, etc.

— Comment expliquez-vous cette précipitation du gouvernement ?

— Ce gouvernement est plus conscient que l'opinion publique de la brièveté de sa durée. Il s'agit d'un gouvernement de transition, et il le sait. D'autre part, il est divisé. Force dominante du gouvernement, le R.p.r ne dispose que de peu de mois devant lui pour faire passer un maximum de mesures. La droite est confrontée à un double problème. D'abord elle a rendez-vous avec elle-même, dès cet automne, lors de la préparation du budget, puisqu'elle est attendue, sur ce point, par la fraction U.d.f — Giscard et Barre. Ensuite, elle est poussée par l'extrême droite, qui est représentée au gouvernement, pour agir encore plus vite. D'où une précipitation qui, pendant, les mois à venir, va marquer ce gouvernement de transition conscient qu'il n'a pas le temps de construire.

— Comment les socialistes peuvent-ils réagir face à cette situation ?

— Nous devons à la fois préparer l'avenir à moyen terme, le retour de la gauche au pouvoir par l'élection présidentielle, qui aura lieu au plus tard dans deux ans, et sera suivie immédiatement d'élections législatives, mais aussi avoir une action défensive, à très court terme, face à des mesures souvent très dangereuses. Tellement dangereuses que la droite, sur certains points, fabrique ses propres limites. Ainsi, en matière économique, elle est tellement consciente que le redémarrage de l'inflation risque de produire de mauvais effets qu'elle hésite sur la libération du contrôle des prix. En ce qui concerne la sécurité, on assiste à une vraie cacophonie. Les uns réclament le rétablissement de la peine de mort, Chirac annonce une peine incompressible de trente ans, et Stasi voit dans ce projet une absurdité qu'il refuse de voter. Dans la presse et l'audiovisuel, les uns lancent des appels à l'épuration, et à travers « le Figaro-Magazine », c'est le groupe Hersant, et le sous-groupe des députés d'Hersant qui s'expriment. D'autres, à droite, sont opposés à ce type de pratiques. Déjà des divisions apparaissent au grand jour.

– Quels vont être le rôle et la stratégie du groupe socialiste à l'Assemblée ?

– Le groupe socialiste représente presque totalement l'ensemble du pays. Il n'y a que deux départements privés d'élus socialistes. Le groupe s'est enrichi puisqu'il bénéficie d'un mélange de députés qui ont une grande expérience de la vie parlementaire et d'autres qui ont assumé des responsabilités gouvernementales. Les débats au sein du groupe n'ont donc plus rien à voir avec les discussions qui existaient avant 1981. Notre double action défensive et de contre-proposition, n'en sera que facilitée.

– Concrètement qu'est-ce qui va changer ? Les mentalités, l'organisation du groupe, la manière de travailler ?

– L'organisation du groupe reste structurée sur la base du débat mais à l'aide de groupes de travail qui préparent toutes les grandes commissions permanentes. Mais nous en avons aussi créé, le temps du débat parlementaire, sur chaque texte important, comme les lois d'habilitations, la loi électorale, la défense des locataires à propos de la loi Quilliot.

– Le passage des socialistes au pouvoir a-t-il modifié leur conception du rôle de l'opposition à l'Assemblée ? Utiliserez-vous les méthodes qu'a employées la droite quand elle était dans l'opposition ?

– Lorsque nous étions dans l'opposition, nous n'avons jamais saboté l'institution parlementaire en déposant des milliers d'amendements fantaisistes qui n'apportent rien au débat de fond. Nous aurons donc un débat parlementaire sérieux sauf si la droite l'interdit comme elle en a le pouvoir. Mais, en ce qui nous concerne, nous ne sabotons pas l'institution parlementaire, nous l'utilisons politiquement pour faire connaître notre opinion. Si la droite veut étouffer le débat parlementaire comme elle rêve de bâillonner l'audiovisuel, il faut reconnaître qu'elle en a le pouvoir juridique. Mais la sanction politique sera le jugement de l'opinion.

– Qu'attendez-vous des nouveaux députés apparentés au groupe socialiste ?

– On leur a donné un nouveau rôle dès la première séance. Roger-Gérard Schwartzenberg du M.r.g est intervenu dans le débat sur la question de confiance. Mais nous avons tenu à donner la parole, dès ce premier débat, à Olivier Stirn et à Henri Fiszbin. Leur présence sur les listes socialistes aux législatives avait une signification politique évidente. Elle préfigure l'avenir, c'est-à-dire l'élargissement de la base électorale et politique du P.s. au-delà de ses frontières, à des hommes et des femmes qui ont conscience que la seule alternative à gauche passe par le renforcement du mouvement socialiste. Ce débat a lieu au sein du P.s. et se poursuivra jusqu'à la Convention du mois de juin. Il reflète un sentiment existant au sein du Parti. Actuellement, parallèlement à un mouvement d'adhésion au P.s., on peut percevoir l'intérêt d'un grand nombre de nos concitoyens pour ses propositions. C'est logique car le P.c. n'offre aucune perspective à gauche et la droite ne présente aucun projet. Elle est mue surtout par l'ambition présidentielle de Chirac, Barre et Giscard. Le discours de Chirac à l'Assemblée n'était qu'un catalogue de mesures réactionnaires, mais ne formulait aucune vision globale sur les perspectives pour la France. Ce qui est normal, puisqu'il est le reflet d'un gouvernement de transition. Les socialistes eux, ont à travailler à plus long terme. Leur groupe élargi à des éléments extérieurs, peut être un facteur de rassemblement.

– Les premiers textes qui sont discutés à l'Assemblée, sont des lois d'habilitation concernant des mesures économiques et sociales et la réforme du mode de scrutin. Que pensez-vous de ces textes ?

– Ces textes sont nocifs sur le plan de l'intérêt national mais aussi en ce qui concerne les intérêts des travailleurs salariés. Toute une série de textes est visée par cette loi d'habilitation. C'est pourquoi nous adoptons une position défensive, mais nous en appelons à l'opinion sur le plan de la démocratie. Le débat sur les nationalisations en 1981-1982 a sans doute été trop long, mais celui sur les dénationalisations est trop court. Les Commissions concernées n'ont pas pu discuter du projet de loi et le gouvernement veut régler cette question en quelques heures de séance publique, alors qu'on touche aux conditions de travail de millions de gens, à un élément du patrimoine industriel intéressant l'avenir du développement économique.

L'opinion publique comprendra très rapidement que les auteurs d'une telle procédure à la

(suite en page 6)



Le président du groupe entouré de députés (et anciens ministres) le jour de la rentrée parlementaire.

Sipa-presse

CHRONIQUE DE LA BÊTISE ANNONCÉE

Mensonges et raison d'Etat

ET pourtant ils n'ont pas le nez qui tourne ! Le mensonge étant en train de revenir en force dans le monde politique on peut s'étonner du peu de cas qu'en font les commentateurs. François Léotard annonce du haut de la tribune de l'Assemblée nationale et en direct sur F.r.3 que le Conseil d'Etat vient d'annuler la concession de la « 5 », fait un tabac à droite provoque l'atterrement à gauche ; enquête faite il apparaîtra vite qu'il a menti sans vergogne et truqué la réalité.

Silence total dans les médias. Tout le monde peut se tromper. Il est encore si « vert » le beau Léo (pourquoi beau d'ailleurs, pour ma part je le trouve sexy comme un réfrigérateur). Autre chose : on n'avait pas fait assez attention à la phrase emberlificotée du très digne Bernard Raimond quand répondant à une question orale, sur le raid américain, l'honorable ministre des Affaires étrangères déclara qu'il « croyait dire la vérité ». Or après les révélations de certains journaux il apparaît que tout le monde a menti dans cette affaire et que les bombardiers américains ont bel et bien survolé le territoire français en l'occurrence les Pyrénées, en rase motte et de nuit passant outre à l'interdiction française mais n'échappant pas toutefois à l'attention de quelques officiers qui ont vendu la mèche.

Certes la « raison d'Etat » existe et implique une certaine réserve mais ce n'est pas ce sacro-saint concept qui a poussé Léotard à travestir la vérité avec tant d'aplomb. Il voulait son effet de tribune, il l'a eu, mais depuis quand le mensonge est-il couvert par l'immunité parlementaire ?

Pendant cinq ans de gouvernement socialiste on a beaucoup glosé sur la tentation rarement repoussée de débattre en public et d'étaler ses différences. A tout prendre cette méthode franche et démocratique valait mieux que ces secrets de polichinelle qui finissent toujours par ressortir un jour ou l'autre. Le pot-au-noir de l'affaire Greenpeace n'a-t-il pas empoisonné les derniers mois de la législature ?

NICOLE CHAILLOT

L'EDITORIAL

LA NECESSAIRE UNITE

PAR CLAUDE ESTIER

LES champions du libéralisme montrent désormais leur vrai visage : au nom de la liberté, ils ne songent qu'à faire des cadeaux au pouvoir de l'argent dont ils sont issus et comme ils sont pressés de le faire, ils ont recours aux méthodes les plus autoritaires, bafouant sans vergogne les droits du Parlement dont le rôle est de faire la loi. Il est pratiquement sans précédent qu'un texte aussi important par ses conséquences que la loi d'habilitation économique et sociale n'ait pu être examiné dans ses articles par aucune des commissions concernées alors même que le gouvernement s'apprêtait à utiliser la procédure de l'article 49-3 qui lui permet d'écourter la discussion en séance publique et de décider lui-même par ordonnances.

« Le débat a déjà eu lieu pendant la campagne électorale », s'est écrié le président de la commission des Finances Michel d'Ornano. A quoi bon, alors, réunir l'Assemblée nationale ? Et faut-il rappeler à ce personnage à la mémoire courte l'obstruction systématique que ses amis et lui pratiquaient contre toutes les réformes mises en œuvre par le gouvernement de la gauche et qui n'étaient que la traduction des propositions de François Mitterrand et du Parti socialiste approuvées par la majorité des Français en mai et juin 1981 ?

Face à cette droite cynique qui voudrait détruire en quelques heures l'œuvre accomplie pendant cinq ans, le Parti socialiste poursuit la même bataille avec les moyens que lui donnent à l'Assemblée nationale la force de son groupe parlementaire et dans le pays le rassemblement qui l'a porté le 16 mars à 32 % des suffrages. Parce que cette force et ce rassemblement constituent le principal obstacle à cette volonté destructrice de la nouvelle majorité, il est nécessaire et urgent de leur donner encore plus de poids. C'est le sens de la grande campagne d'adhésions que le parti engage en cette fin de semaine *(voir pages 16 et 17)*. C'est aussi le sens de la réflexion qu'il a entreprise sur son mode de fonctionnement et sur la modernisation de ses structures qui doit déboucher sur la Convention nationale des 28 et 29 juin.

Cette réflexion est essentielle mais il est nécessaire qu'elle se déroule à l'intérieur même du parti. Celui-ci a l'habitude de débattre, y compris de questions difficiles, et le fait que les courants de pensée se soient souvent affrontés en son sein ne lui a jamais nui, bien au contraire.

L'expérience de ces dernières années prouve qu'un parti où l'on discute progresse alors qu'un parti où l'on étouffe le débat se condamne lui-même au déclin. Encore faut-il qu'il y ait un centre à cette discussion et qu'elle ne soit pas dispersée en de multiples pôles périphériques. « Mon club à moi, c'est la rue de Solférino ! », s'est écrié récemment Lionel Jospin mettant ainsi l'accent, comme l'ont fait Jean Poperen et aussi Marcel Debarge devant les secrétaires fédéraux réunis samedi dernier à Paris, sur le danger d'éparpillement qui serait à la fois en contradiction avec l'objectif proclamé qui est celui du plus large rassemblement possible, nuisible à la capacité de mobilisation du parti et contraire à sa volonté de solidarité avec le président de la République dans cette période délicate de coexistence institutionnelle.

C'est sur le Parti socialiste que reposent les espoirs pour demain. Sur le parti tout entier et non sur telle de ses fractions ou de ses chapelles.

(suite de la page 5)

sauvette craignent le débat public. Quant à la loi sur le mode de scrutin nous la combattrons, puisqu'elle vise à revenir à un scrutin d'arrondissement alors que nous sommes favorables à la proportionnelle. D'autre part, cette loi donne au gouvernement la possibilité, par ordonnance, de découper les circonscriptions, ce qui lui laisse une liberté totale. Avec les risques, les injustices que cela comporte.

– La gauche condamne l'utilisation des ordonnances par la droite, pourtant le gouvernement Mauroy avait employé cette procédure...

– Le gouvernement Mauroy n'a jamais utilisé les ordonnances pour des réformes fondamentales. Aujoud'hui, dans la démarche du gouvernement actuel, ce n'est pas tant la procédure qui est grave mais le fond.

– Le débat actuel au sein du P.s. concerne l'ouverture et la modernisation du Parti socialiste pour en faire la grande force de gauche. Comment voyez-vous cette ouverture et cette évolution dans l'avenir ?

– Le P.s. a toujours été ouvert. Il s'est constitué sur l'ouverture. Le Congrès d'Epinay, en 1971, était le rassemblement de socialistes dispersés. Au fil des années le P.s. a progressé grâce à son ouverture. La politique consiste à convaincre les gens. Nous y sommes parvenus et nous avons attiré à nous beaucoup de jeunes. En poursuivant dans cette voie nous marcherons vers les 40 %. Quelles formes d'organisation, de la part du P.s. suppose cette perspective ? Selon les départements, le P.s. est déjà organisé de manière très circonstanciée. C'est donc l'échange d'expériences entre différentes régions qui peut permettre de dégager les moyens et la manière susceptibles d'amener les citoyens et les citoyennes à s'engager politiquement. Un parti se définit non par son étiquette mais par son action.

– Mais pour reconquérir le pouvoir le P.s. a besoin de gagner sur sa gauche et sur sa droite. Comment y parvenir sans tenir deux discours contradictoires ?

– Quand on est une force dominante, on attire, on entraîne.

– Mais on ne tient pas le même langage à des centristes ou à des communistes déçus...

– On ne parle pas un langage qui s'adresse soit à des centristes irrités soit à des communistes déçus. Il faut tenir un discours qui vise les Français de toutes générations, de tous métiers, et qui, pour certains d'entre eux, ont toujours cherché par leur vote à projeter dans le futur l'idée qu'ils se faisaient de leur avenir, de leur pays, de leur condition de vie.

A partir du moment où ils constatent que le P.s. exprime le mieux leurs espoirs, ils le rejoignent. Sur ces positions peuvent se regrouper des électeurs venant de la droite et de la gauche. C'est un phénomène qui se produit depuis près de quinze ans et que nous devons amplifier.

– Au moment où l'on parle de rassemblement et d'ouverture du P.s. l'approche des échéances présidentielles ne risque-t-elle pas de remettre en cause l'unité du Parti ?

– Les avantages d'un parti où on discute sont toujours supérieurs aux inconvénients d'un parti où l'on se tait. Jusqu'à présent nous nous sommes développés sur la base d'un débat très largement ouvert. Y compris sur des questions de personnes. Lorsqu'il s'agit de désigner un candidat à l'élection présidentielle, les questions de personnes deviennent presque aussi importantes que celles d'orientation politique.

Actuellement, je ne vois aucun risque d'éclatement du P.s. Le comportement de la droite fait plutôt prendre conscience à chacun des devoirs et de la nécessité d'un rassemblement des forces de gauche autour du P.s., et au Parti socialiste, d'une mobilisation autour d'une ligne claire, non pas fondée sur l'union de la gauche, puisque les communistes n'en veulent pas, et qu'ils ne sont pas en état d'y participer, mais sur une position consistant pour le P.s. à assumer le rassemblement des forces voulant la victoire de la gauche. Après six mois ou un an de gouvernement Chirac, beaucoup de gens se rendront compte que, si on veut changer, cela passe par le Parti socialiste.

(propos recueillis par JEAN-PIERRE BEDEI)

LA REPUBLIQUE, UNE IDEE NEUVE

Au cours de son colloque du dernier week-end, l'ex-Cerès n'a pas seulement changé de sigle. Il a voulu aussi prendre date pour l'an 2000.



Pascal Lebrun

Les « historiques » du Cérès : Motchane, Charzat, Sarre et Chevènement.





Jean-Pierre Chevènement et Edwige Avice accueillant Jean Poperen.

PAR ANTOINE VIOLET

VINGT ans après sa naissance, le Cerès, longtemps qualifié d'« aile gauche » du Parti socialiste, a opéré ce week-end une véritable mutation à l'occasion de son XIVe Colloque qui a été pour lui l'occasion d'abandonner son sigle pour prendre l'appellation de « Socialisme et République ».

Les nombreuses interventions qui ont marqué ce colloque, où avaient été invitées des personnalités « extérieures » telles que Henri Nallet, Pierre Joxe, Jean Poperen, Henri Fiszbin, Michel Delebarre, Hubert Védrine ou Max Gallo, ont montré qu'il ne s'agissait pas seulement d'une modification de titre mais bien d'un changement de perspective que Jean-Pierre Chevènement explique ainsi en soulignant que nous sommes dans une période entièrement nouvelle : « Dans une société livrée aux individualismes et au corporatisme, l'idée de République est une idée très moderne. Les jeunes eux-mêmes commencent à se fatiguer de n'entendre parler que de réussite individuelle et de projets étriqués. Ils ont besoin d'inscrire leur réussite personnelle dans la réussite collective. Il y a des causes communes au-delà des divergences. On a connu une situation analogue dans les années trente contre l'esprit de soumission. Il a fallu que le pays réagisse : ce fut la Résistance. La République est une idée qui peut nous permettre de rassembler. Qu'est-ce d'ailleurs que le socialisme sinon la devise républicaine : « Liberté, Egalité, Fraternité » réalisée ? »

Quant aux contours de ce nouveau rassemblement que ses amis appellent de leurs vœux, Jean-Pierre Chevènement ajoute : « Au départ nous n'excluons personne. Mais il y a des gens qui s'excluent d'eux-mêmes : ceux qui acceptent l'éclatement de la société, ceux qui acceptent l'existence d'une société duale, ceux qui, précisément, ne sont pas prêts à donner son sens au mot République. Le rassemblement auquel nous aspirons doit se faire à partir de la gauche, d'un Parti socialiste populaire, enraciné dans les entreprises, à partir du monde du travail. Nous n'excluons personne a priori, mais vingt ans d'expérience nous apprennent qu'il y a des réalités de classe « incontournables. »

Comment, en fin de compte, se concilient les rapports entre socialisme et République ? C'est la question à laquelle répondait précisément le rapport général qui a servi de base aux travaux du colloque et dont voici les points essentiels. « Les avatars des socialistes du XXe siècle et le retard qu'ils ont mis parfois à épouser leur temps ont brouillé aux yeux des Français – et de combien d'autres – le visage du socialisme. Précisément parce qu'il définit une perspective profondément juste : celle de la première civilisation démocratique mondiale, le socialisme qui ne peut être à l'ordre du jour dans l'état actuel du monde – la crise, la tension Est-Ouest, la polarisation du monde autour des Etats-Unis – risque, trop souvent, pour cette raison même, d'apparaître comme un concept alibi. C'est pourquoi il est temps que les socialistes s'aperçoivent que la République (à force d'avoir été oubliée) est une idée qui n'a jamais été aussi neuve. »

« C'est, en effet, autour du projet d'une République conquérante, au contenu social avancé, que les socialistes peuvent construire une vaste alliance pour le progrès, capable de rassembler les forces vives de la France. Comme naguère le combat pour une République sociale contre les faux semblants d'une République libérale, c'est évidemment le contenu de la République qui est aujourd'hui la question décisive. Les impératifs de l'indépendance, de la croissance et de la démocratie définissent les conditions de survie, c'est-à-dire de conquête, des valeurs de la République, dont l'accomplissement, rappelons-le en passant avec Jaurès, s'identifie avec la réalité du socialisme. »

« C'est pour ce faire que le Parti socialiste doit devenir le grand parti de la République à la fin du XXe siècle à la fois populaire et de gouvernement... Ce parti structuré et moderne ne peut être conçu ni comme une collection de comités électoraux, ni comme le simple reflet de modes passagères. Il doit être le creuset d'une dynamique sociale progressiste en France. L'enracinement dans le monde du travail, le développement des sections d'entreprises n'ont jamais été plus nécessaires. »

« Dans la construction de cette alliance pour le progrès, l'action du syndicalisme sera cruciale... Il appartient donc aux partis de fonder sur un dialogue continu avec le syndicalisme la nécessaire coresponsabilité des organisations qui composent la gauche. L'avenir de la démocratie ne se conçoit qu'à l'échelle du monde. François Mitterrand définissait ainsi les raisons de notre internationalisme : « L'indépendance nationale, l'équilibre des blocs militaires dans le monde, la construction de l'Europe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le développement des pays pauvres. Notre solidarité avec le tiers-monde, nos responsabilités à l'égard de l'Europe, la défense de la paix et le génie propre de la France d'intégrer dans son creuset les hommes et les femmes qui sont venues vivre et travailler sur son sol tracent le fil conducteur de cette politique. La solidarité des Français, la force et l'indépendance de la France sont les premiers de nos devoirs. »

DROITE : TOUT VA TRÈS BIEN MADAME LA MARQUISE...

A l'occasion de l'affaire libyenne, le lobby atlantiste s'est rappelé au bon souvenir de Chirac. Mais il existe d'autres fissures à l'intérieur de la droite (justice et audiovisuel notamment) même s'il est de bon ton de proclamer que la majorité n'a jamais été aussi unie...



Les « seconds couteaux » de Reagan.

PAR MARTINE DUCOUSSET

S'IL n'existait pas, nul doute qu'il faudrait l'inventer d'urgence. Parce qu'avec lui, au moins, on rigole. Inénarrable Jean Lecanuet, toujours prêt à dire n'importe quoi n'importe comment. Il gronde le gouvernement, répète à qui veut l'entendre que la politique étrangère française est « fluctuante », se lamente de voir un pays comme le nôtre « négliger ses alliances ». Mais à part ça, tout va très bien puisque, selon le maire de Rouen, il n'y a aucun « désaccord » à l'intérieur de la majorité. Seulement des « différences d'appréciation sur les mesures les plus efficaces pour lutter contre le terrorisme ».

C'est impayable. Car le raid américain sur Tripoli et Benghazi a bel et bien secoué une droite qui se serait à l'évidence passée d'étaler si vite ses divisions au grand jour. Pas de désaccord ? Décidément, les mots n'ont pas le même sens pour tout le monde. Ou alors, c'est à croire que Jean Lecanuet ne maîtrise que très imparfaitement la langue de Molière. Pas de désaccord ? Mais c'est carrément une fissure, n'en déplaise au nouveau président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale...

Pour une raison bien simple : les atlantistes se sont réveillés. Outrés par l'interdiction faite aux bombardiers de Reagan de survoler le territoire français, ils ont tonné et tempêté. A l'U.d.f. bien sûr, mais aussi au R.p.r., soudain oublieux du soutien inconditionnel que lui réclame Jacques Chirac. Les atlantistes étaient en colère, et l'ont fait savoir. Sans toujours prendre la précaution de mâcher leurs mots. C'est Jacques Barrot (U.d.f.-C.d.s.) qui s'interroge sur « le silence, les atermoiements, voire la faiblesse des pays européens face à l'attente des Etats-Unis qui, eux, ont manifesté leur détermination de riposter aux actes terroristes encouragés, voire déterminés par le colonel Kadhafi ». C'est Hélène Missoffe, député R.p.r. du Val-d'Oise, en proie à d'encombrants états d'âmes : « Je voudrais bien savoir pourquoi on a interdit le survol du territoire. » C'est surtout Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine et maire d'Antony. Il juge l'affaire « choquante » et s'exclame furieux : « C'est le Munich du terrorisme. »

Jean Lecanuet.

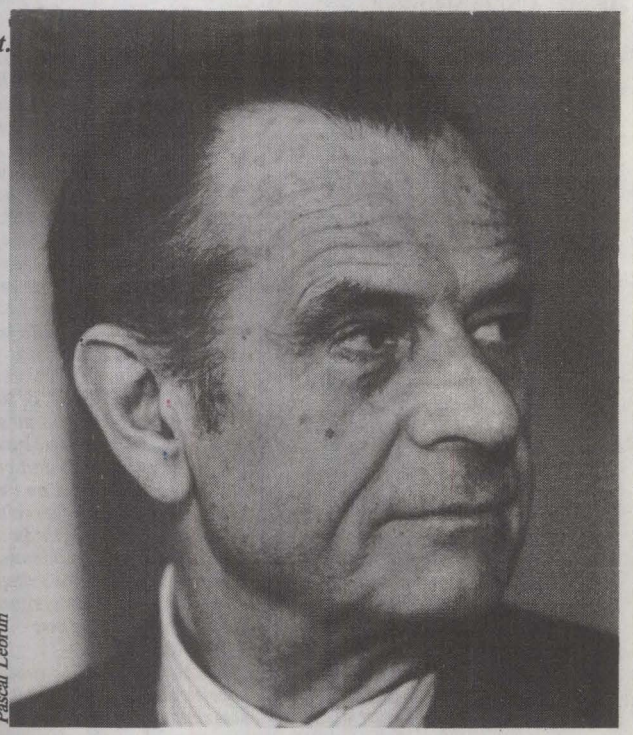

Pascal Lebrun

Raymond Barre, qui joue toujours à l'ermite, a toutefois trouvé le moyen de mettre son grain de sel par disciples interposés. Ainsi François d'Aubert, député de la Mayenne, a-t-il estimé qu'il « était temps de faire preuve de courage ». Ainsi Lionel Stoléru, barriste tout neuf, a-t-il dénoncé : « Il est déplorable de voir, face à la réaction courageuse et légitime des Etats-Unis, la mollesse de l'Europe et encore plus le refus de la France d'autoriser le survol aérien de son territoire (...) Qui ne voit

qu'aujourd'hui Munich est à Tripoli ? »

Quant à Giscard, il n'a pu s'empêcher de se fendre d'un communiqué. Lui qui souhaitait récemment, au cours de l'émission « Questions à domicile », ne pas « rester enfermé dans cette espèce de statut morose d'ancien président de la République » saisit effectivement la moindre occasion de donner son avis. Même quand on ne le lui demande pas. Là, il applaudit des deux mains les Américains. Et explique doctement : « Dans les périodes de tension déclenchées par des actes de terrorisme international, l'Occident doit donner avant tout la preuve de sa solidarité. »

Pas de désaccord, disait Jean Lecanuet. C'est noté. En fait, les remous provoqués par le « non » français à Ronald Reagan — un « non » décidé conjointement par François Mitterrand et par Jacques Chirac — témoignent d'un véritable couac entre le Premier ministre et sa majorité. Un couac de taille. Et la preuve de cette fragilité qu'on subodorait dès le 16 mars. Je te tiens, tu me tiens par la barbichette, mais gare aux postiches trompeurs.

D'autant que l'affaire libyenne n'est pas seule à faire patauger la droite. En matière judiciaire, c'est pas triste non plus. Peine incompressible de trente ans, annonce Jacques Chirac en prononçant son discours programme le 9 avril dernier devant l'Assemblée nationale. Peine incompressible de trente ans, parfait, approuve Albin Chalandon, ministre de la Justice pas très au courant des dossiers qui lui sont confiés. L'affaire paraît entendue, les Français soucieux de sécurité seront comblés, et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes pénitentiaires.

Las ! Ça ne va pas du tout. Les gardiens de prison, pourtant pas des fanas d'une justice juste à la Badinter, tirent la sonnette d'alarme. Ils savent, eux, que les condamnés à perpétuité, au-delà de dix ans d'emprisonnement, deviennent « de véritables bêtes fauves qui n'ont plus rien à perdre ». Jacques Vialettes, secrétaire général du syndicat F.o. des personnels pénitentionnaires, et membre du R.p.r., trouve la mesure « ingérable ». Jean-Pierre Martinez, à la tête du syndicat F.o. des personnels de direction de l'administration pénitentiaire, et dont les sympathies pour la droite sont connues est tout aussi sceptique : « C'est un coup d'arrêt à la politique pénale développée depuis 1945. On comprend mal que ceux qui sont les héritiers politiques de 1945, de 1958 et de 1974 s'engagent dans une voie qui est la négation d'une politique suivie depuis quarante ans (1). »

Bernard Stasi a déjà dit tout le mal qu'il pensait de cette nouvelle peine, en la qualifiant de mesure « stupide (...) inventée pour satisfaire une opinion mal informée ». Mais Stasi est un franc-tireur. Plus significatif : Patrick Devedjian — encore lui —, avocat de profession, est hostile à la réforme proposée. Tout comme le C.d.s. Jacques Barrot ou le R.p.r. Robert-André Vivien. Ce n'est pas que ce dernier soit libéral, c'est qu'il regrette la guillotine.

Alors, comment agir ? Courir le risque de faire passer une loi grâce aux voix du Front national — qui ne les donnerait d'ailleurs peut-être pas, vu que sa préférence va à la peine de mort — ou changer son fusil d'épaule ? En ce moment, paraît-il, ça planche dur à la Chancellerie. Qui s'oriente vraisemblablement vers une condamnation exempte de toute remise de peine, mesure qui existe déjà aujourd'hui, dans une limite de dix-huit ans. Le tout est de reculer la limite. 25, 30 ans ? De toute façon, une ferme répression assurée.

Répression allant jusqu'au retour de la peine de mort ? Pas sûr. C'est vrai qu'il y a des nostalgiques de la machine de M. Guillotin à droite, à commencer par Pierre Mesmer, président du groupe R.p.r. à l'Assemblée nationale. Mais Chirac est contre, il l'a répété plusieurs fois. Et il n'est pas le seul. Selon une enquête réalisée par « le Monde », 290 députés — soit un de plus que la majorité absolue — seraient hostiles au rétablissement de la peine capitale : 251 pour la gauche, 39 pour la droite (2).

C'est tant mieux. N'empêche que certains obsédés du couperet ne vont pas lâcher le morceau si vite. N'empêche que c'est encore un problème qui va tirailler la majorité issue des élections de mars dernier. Une majorité déjà anxieuse à l'idée de devoir débattre bientôt du retour au scrutin majoritaire à deux tours — une proposition qui est loin, c'est le moins qu'on puisse dire, de faire l'unanimité parmi tous ces élus que la proportionnelle a fait rentrer à l'Assemblée. Une majorité qui tangue et qui fait des vagues, mais dont Jacques Toubon, tout aussi inénarrable que Jean Lecanuet, dit qu'elle « est unie comme jamais ». La méthode Coué, sans doute... ●

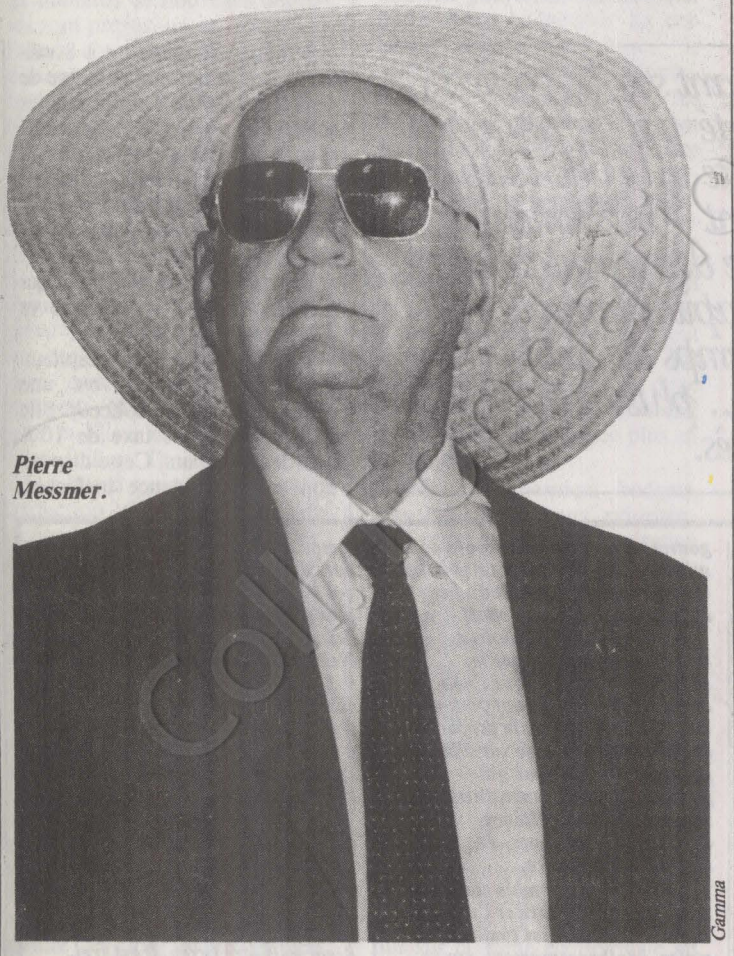

Pierre Messmer.

Gamma



Bernard Stasi.

Sipa-presse

(1) « Libération », 18 avril 1986.

(2) « Le Monde », 18 avril 1986.

ENRICHISSEZ-VOUS !



PAR MARC PERRY

Le projet de loi portant sur le « collectif budgétaire », concocté par le nouveau gouvernement, porte un rude coup à ceux qui pensaient – naïvement, peut-être – que l'ère des spéculateurs, des rentiers et du capital improductif était révolue. Le temps du petit père Guizot est revenu... plus d'un siècle après.

LA droite, qui pourtant taxait volontiers l'ancienne équipe au pouvoir de « laxiste en matière de finances publiques », a bouclé son collectif avec un déficit prévisionnel de 144 milliards, alors que la loi de Finances initiale en annonçait 142,2. La première constatation est l'échec de l'opération « Vérité des comptes ». Le budget 1986 était sincère, contrairement aux allégations de trucage qui étaient très en vogue pendant la campagne électorale.

S'il est vrai de dire que, dans le budget initial, certains postes et dotations ont été calculés au plus juste, on peut ajouter aussi qu'il comportait une évaluation plutôt pessimiste des recettes fiscales, qui se traduisent aujourd'hui par un surcroît de gains. Cette manne n'apparaît pas dans le projet de collectif.

La deuxième observation montre que les premières victimes de ce nouveau budget sont les fonctionnaires, les salariés et les pensionnés. Le gel des rémunérations et des pensions dans le secteur public, la suppression de 1 500 postes, est symptomatique. En outre, rien, pas un mot sur les salariés, si ce n'est une promesse de réduction d'impôts pour l'année prochaine.

En revanche, la part belle est faite au patronat, aux rentiers et aux spéculateurs. Pour eux, le collectif débloquera cette année une rallonge supérieure à 8 milliards. Au programme : baisse de 45 % du taux de l'impôt sur les sociétés et sur les bénéfices distribués. Une mesure qui pourrait, soyons justes, être efficace si elle était accompagnée d'un réel désir d'investir. L'impôt sur les grandes fortunes, qui rapportait plus de 5 milliards à l'Etat et qui touchait 120 000 personnes va disparaître.

L'amnistie pour les capitaux exportés illégalement est une autre mesure de ce collectif. Elle est assortie d'une taxe de 10 % pour les fraudeurs. Cette disposition est à l'évidence inefficace.

J.O.

Main basse sur le loto sportif

« La proximité de la décision pour l'attribution des jeux Olympiques de 1992 ne peut que nous inciter davantage encore à faire de Paris une capitale du sport international », a déclaré, vendredi dernier, le Premier ministre.

Dans plusieurs magazines s'étale une pleine page de publicité plutôt malencontreuse : « Le Loto sportif soutient le Paris olympique... Moi je joue Paris. » Bref la France donne l'impression de mettre les bouchées doubles, à maintenant six mois du verdict. Ce dont personne ne peut décemment se plaindre.

Seulement il ne suffit pas d'obtenir l'organisation des Jeux, encore faut-il faire bonne figure au moment des compétitions. Or le gouvernement n'a rien trouvé de mieux – collectif budgétaire oblige – que de raboter la part du Loto sportif destiné... au sport.

Au lieu des 750 millions à 800 millions espérés par le Mouvement sportif pour l'année en cours les recettes seront plafonnées à 450 millions. Mais la préparation des athlètes et la mise sur pied d'un programme ambitieux qui permettrait à la France de combler son retard dans certaines disciplines olympiques, Jacques Chirac n'en a cure.

En fait, ce qui semble surtout lui importer, c'est d'attirer l'attention sur la ville dont il est toujours le maire. Malheureusement, sur le terrain, les Jeux (et les autres compétitions internationales) ne se préparent pas en deux mois. Pis : avant l'échéance de 1992, il y a Séoul dans deux ans.

Cette décision à laquelle Nelson Paillou, le président du C.n.o.s.f. s'attendait du reste, depuis quelque temps, a provoqué une belle levée de boucliers de la part des fédérations qui s'inquiètent pour l'avenir. « Le plus grand parti de France pourrait descendre dans la rue », a même dit Nelson Paillou. Pourquoi pas ?

Qu'on le veuille ou non : c'est un sale coup qui est porté au sport français de haut niveau, mais aussi à tous les clubs de l'Hexagone, au sport de masse et au sport dans l'entreprise.

C'est peut-être aussi un sale coup qui est porté au Loto sportif, lequel connaît depuis quelques temps, une baisse inquiétante du nombre de ses parieurs. Or, pour ne rien arranger, les gros gains vont désormais être taxés. Il est vrai, chacun en est intimement persuadé, que le parieur de base du Loto sportif et le fraudeur qui a fait passer son argent en Suisse après 1981, ne sont en fait qu'un seul et même homme...

PHILIPPE MAQUAT

Quel spéculateur ou fraudeur va risquer de sortir de l'anonymat, payer 10 % de taxe, pour investir en France, alors que son argent fructifie tranquillement à l'étranger ? Et puis l'immoralité de cette amnistie n'échappera à personne. A l'heure ou l'éducation civique revient à la mode, voici un bel exemple de moralité politique.

Les commerçants ne sont pas trop mal lotis puisqu'ils bénéficient de la libération des marges. Attention aux dérapages, surtout que tous les dispositifs anti-fraudes qui avaient été mis sur pied vont s'effondrer.

Le collectif de printemps est l'illustration d'une fausse rigueur budgétaire. En effet, alors que 21 milliards de nouvelles dépenses sont prévus, on ne trouve, de l'autre côté, que 10 milliards d'économies, dont certaines sont factices et d'autres dangereuses. Non seulement il n'existe, pour le moment, aucune précision sur la manière dont sont gagées les mesures concernant la fiscalité relative aux revenus d'actions, l'impôt sur les sociétés, les seuils fiscaux et l'impôt sur les grandes fortunes ; mais, en plus, il est prévu de réaliser des économies sur des secteurs de pointe où notre avance technologique est engagée. Moins 295 millions pour la filière électronique (victimes Bull et Thomson), moins 1,5 milliard pour la recherche (réduction du budget civil de recherche Anvar, C.e.a., baisse de 10 % des autorisations de programme), moins 500 millions pour le bâtiment et travaux publics. On sape les créneaux porteurs.

D'autres économies vont être réalisées sur les interventions industrielles de l'Etat : crédit à l'implantation à l'étranger, grands travaux, crédit de politique industrielle (— 1,2 milliard). Economies aussi sur les interventions sociales, stages Rigout, E.n.s. Fas, contrats de jeunes volontaires, etc (— 1,3 milliard). La culture et les grands projets n'échappent pas aux coupes claires (moins 600 millions).

Mais les économies, quoi qu'on en dise, ne remplaceront jamais de vraies recettes. Et il en faut pour financer le budget Balladur. Pour le moment, exceptés les huit milliards de francs que l'on tirera de la privatisation de Elf et des compagnies d'assurances, rien n'est prévu. Cette privatisation c'est un peu la vente de l'argenterie de famille, puisque les huit milliards de gains vont aller se ventiler pour deux milliards de dotation à la Régie Renault, et six milliards de dotation anticipée à la sidérurgie. Mesure au demeurant assez discutable à l'échelle européenne, puisqu'elle crée un déséquilibre budgétaire important avec nos partenaires allemands.

De ces huit milliards de recettes il restera un peu d'argent qui sera symboliquement versé au titre du remboursement de la dette. L'argent de la privatisation du secteur public devait, selon le nouveau gouvernement, combler notre déficit budgétaire. Le collectif d'avril démontre le contraire. Les gains des dénationalisations n'alimentent que les dépenses à court terme. Mais un gouvernement qui fait confiance aux fraudeurs, peut-il avoir des égards pour le patrimoine national ?

Amortir la dette avec la privatisation, si cela marche, mais cela ne marchera qu'une fois. La dette se perpétue, et quand tout le secteur public sera vendu que restera-t-il à monnayer ? La dette est un phénomène plus structurel et demande à être traitée plus en profondeur.

Des cinq derniers budgets, ressortaient plusieurs priorités : la formation, la modernisation industrielle, la recherche, la culture et l'éducation. Le présent collectif, loin d'être économique, est surtout politique. De ces mesures il ressort une symbolique droitière qui, d'un côté, fait fi des priorités fondamentales de notre époque et, de l'autre, avantage le capital improductif, encourage la spéculation, pénalise les forces vives. Réinstaurer l'anonymat des transactions sur l'or n'encourage pas l'investissement utile. Le moins que l'on puisse dire est que les débuts de Balladur sur la scène économique ne sont pas courageux.

La peur d'être impopulaire auprès de son électorat l'a emporté sur la clairvoyance. Et, au train où vont les choses, les Français n'auront bientôt plus de portefeuille à droite. Ils se consoleront avec leur cœur à gauche.

PLAN-JEUNES

Le degré zéro de l'imagination

RÉTABLIR la confiance des chefs d'entreprise : tel est le mot d'ordre gouvernemental pour faire redémarrer l'emploi. Il faut reconnaître que c'est bien parti, car avec un nouveau cadeau de quatre milliards de francs destiné à financer le plan-jeunes, les patrons peuvent se frotter les mains. Ils ont de quoi être satisfaits. De cela et du reste du collectif budgétaire.

Ainsi pourront-ils accueillir des jeunes travailleurs à moindre frais. Qui, dans de telles conditions, ne serait pas preneur ? Pourtant rien ne prouve que l'exonération — totale ou partielle selon les cas de figure — des charges sociales accordées aux chefs d'entreprise pour l'embauche des jeunes de 16 ans à 25 ans sera une mesure efficace en matière de création d'emplois. Les experts demeurent dans l'ensemble très sceptiques à l'image de ceux de l'I.n.s.e.e. qui, se référant aux expériences antérieures — les pactes Barre de 1977 notamment,— estiment que cela ne devrait pas révolutionner le marché de l'emploi.

En fait il s'agit plutôt d'une première étape destinée à faire patienter le patronat qui, pour embaucher vraiment, demande encore et surtout davantage de flexibilité... salariale et la liberté de licencier telle qu'elle existe aux Etats-Unis et seulement aux Etats-Unis. Rien que cela. Mais cela, justement, on le savait bien avant le 16 mars.

Toutefois, ce qui déçoit et choque profondément dans ce plan-jeunes, c'est d'abord sa sécheresse. Son manque d'humanisme. D'où l'expression employée par Jean-Paul Bachy, secrétaire national du P.s. aux entreprises, pour qualifier ces mesures : « Le degré zéro de l'imagination. » Les exonérations aidant, reste au patronat et aux syndicats, qui, à l'exception de la C.g.t., ont signé les accords sur la formation en alternance en 1983, à en découdre : c'est sans doute ainsi qu'il faut comprendre les mesures décidées par le gouvernement.

Toute la différence, en fait, entre une politique sociale de droite et une politique sociale de gauche qui sait aller au-delà des accords contractuels. Car les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes ne sont pas seulement affaires de fric ou de baisse des coûts, salariaux, mais aussi et surtout une question d'insertion sociale et de prévention de la marginalisation. Question à laquelle les socialistes se sont efforcés de répondre dès 1982, en mettant en place le dispositif le plus large possible à destination des 16-25 ans. Mais en refusant de considérer que les charges sociales constituaient un fardeau pour les entreprises.

Toutefois, l'absence de toute référence à ces problèmes humains dans le plan-jeunes présenté le 16 avril peut aussi être assimilée à une reconnaissance implicite et discrète à ce que la gauche a déjà mis en place à ce niveau. Et qui, espérons-le, sera préservé.

Pour autant, il n'est bien sûr pas question de nier l'importance primordiale que revêt la formation en alternance, véritable clé de voûte du système ouest-allemand qui sert de référence à l'actuel gouvernement et pas seulement dans le domaine de l'emploi et de la formation des jeunes. A cette nuance près, qu'en R.f.a. la procédure du licenciement est très réglementée depuis une loi votée en 1972. Toujours est-il qu'en France la formation alternée fait l'unanimité, exception faite de la C.g.t. qui a donc refusé de s'engager.

Il est vrai, qu'on a nettement l'impression que le soudain emballement patronal pour la formation en alternance équivaut à la perspective d'embauches au rabais, lesquelles risquent en outre de déstabiliser le marché de l'emploi. En effet, il demeure, hélas, probable que les chômeurs plus âgés feront les frais de toutes ces largesses, car entre l'embauche d'un jeune de 25 ans et celle d'un autre légèrement plus vieux, les patrons n'hésiteront pas. Les pactes Barre pour l'emploi avaient déjà mis en évidence les dangers du système d'exonération des charges.

Outre-Rhin le « système dual » repose sur deux structures complémentaires :

— d'une part les entreprises privées pour la formation pratique ;

— de l'autre les écoles professionnelles régies par le droit public pour les connaissances générales (mathématiques, langues, sport...). De leur côté, les pouvoirs publics exercent un contrôle rigoureux sur le contenu et la qualité de la formation. Dispensée pendant trois ans maximum à l'issue de la scolarité obligatoire cette formation intéresse tous les secteurs de l'économie et débouche sur un examen et un diplôme final.

Mais, différence fondamentale avec ce qui se passe en France : outre-Rhin les entreprises financent entièrement cette formation et sans exiger de contreparties sous forme d'exonérations. Il s'agit en fait d'un investissement dans un personnel jeune, qualifié et compétent. Raisonne-t-on ainsi au sein du patronat français ? C'est peu probable.

PHILIPPE MAQUAT

LA RESISTANCE S'ORGANISE

Pour que « l'audiovisuel public reste au service de la différence », ceux qui veulent continuer à faire leur métier, Rapp, Sérillon, Drucker, Sinclair, Pivot... et ceux qui veulent conserver une télévision pluraliste et de qualité (plus de 80 % de la population française) sont en train de se mobiliser.

PAR JEAN-PAUL LIÉGEOIS

ILS persistent et signent. Jacques Chirac devant les sénateurs, le 15 avril : « Nous ne nous mettrons pas dans la situation d'asservir les médias ou de régler des comptes avec ceux qui ont pour mission d'apporter l'information aux citoyens et qui doivent être libres. » François Léotard à l'Assemblée nationale, 16 avril : « Il n'y aura pas de chasse aux sorcières, mais la pêche aux talents. » Denis Baudoin, conseiller de Jacques Chirac pour la presse et la communication, dans les colonnes du « Quotidien de Paris », le 16 avril : « Nous avons dit et répété qu'il n'y aura pas de chasse aux sorcières. » Ils le disent et le répètent, en effet, depuis des semaines. De vrais perroquets ! Mais pourquoi se sentent-ils obligés de reprendre régulièrement le même refrain ?

C'est qu'il est difficile de les croire. A peine ont-ils fait une déclaration « apaisante » que des actes ou des paroles de leurs amis ou alliés politiques les contredisent... C'est par exemple ce pauvre Léotard qui se fait « allumer » par « le Figaro » du 16 avril : « La tolérance de M. Léotard commence à être assimilée au laxisme. » C'est Chirac qui se fait prendre à contre-pied par le député R.p.r. Jacques Baumel : « De nombreux Français constatent avec stupéfaction que rien n'a changé à la télévision depuis le 16 mars... » C'est Le Pen qui jette de l'huile sur le feu au « Forum » de R.m.c. : « La continuation d'un certain nombre d'émissions (audiovisuelles), un mois après le changement de gouvernement, est une provocation au corps électoral. » Il est clair que la droite ne tient pas ses troupes. Il est évident que certains n'en peuvent plus d'attendre...

Et ce n'est pas seulement vrai pour ceux qui guignent la place de quelques sorcières journalistiques. C'est aussi vrai pour les requins qui attendent de décrocher le gros lot grâce à la privatisation d'une partie du service public de télévision : les Rigaud, Hersant et consorts. Ces gens-là font le forcing, c'est le moins qu'on puisse dire. Les hommes d'Hersant ne manquent jamais de rappeler que « le groupe » compte une bonne dizaine d'élus à l'Assemblée nationale. Sous-entendu : si le gouvernement n'exauce pas ses vœux audiovisuels, « Monsieur Robert » a les moyens de faire capoter n'importe quel projet de loi présenté par Chirac. Faut-il vous l'envelopper ? La pression exercée par Jacques Rigaud est plus discrète : il se contente de rappeler régulièrement par voie de presse que ses studios (à Boulogne) et sa grille de programmes sont prêts, que le journal du soir de R.t.l.-Télé est désormais fait en direct des studios de la rue Bayard à Paris (jusqu'au 3 mars dernier, il était diffusé depuis le Luxembourg). Chirac et Léotard savent parfaitement ce qu'attendent d'eux ces impatients-là : Hersant veut Antenne 2, Rigaud veut la « Cinq ».

Un tel scénario était prévisible : les dirigeants de droite savaient à l'avance qu'en cas de victoire électorale leurs séides leur réclameraient d'une part des têtes, d'autre part des chaînes. Mais ils ignoraient qu'ils seraient



Jacques Baumel et son journal préféré.

dans l'impossibilité de les satisfaire rapidement. Ils n'avaient pas prévu que la situation se compliquerait rapidement, que le dossier de l'audiovisuel deviendrait « difficile et délicat ».

Première complication : Hachette veut également racheter Antenne 2 et n'a pas l'intention de partager le gâteau avec un autre groupe. Pas question, par exemple, pour l'équipe de Jean-Luc Lagardère de s'associer avec Robert Hersant : « Il a placé son combat sur le terrain politique, nous sur celui du pur professionnalisme. On entend être maître chez nous. » Problème pour Chirac et Léotard : comment plaire à Lagardère sans déplaire à Hersant ? Et réciproquement !

Deuxième complication : le Conseil d'Etat n'ayant finalement pas annulé la concession de la « Cinq » accordée au trio Seydoux-Berlusconi-Riboud et s'étant contenté de déclarer illégales les clauses de l'article 4 du cahier des charges, le gouvernement de Chirac se retrouve avec deux autres problèmes à régler. Comment faire pour satisfaire Jacques Rigaud et les Luxembourgeois alors qu'il n'y a plus aucun moyen légal de leur refiler la Cinq ? Et comment renégocier le fameux article 4 avec des gens qu'on a si longtemps récusés (les dirigeants de la Cinq)... sans perdre la face ?

Car Léotard va bel et bien être obligé de négocier avec Seydoux et Berlusconi. Pour plusieurs raisons, parce que les professionnels du cinéma le souhaitent : ils n'ont jamais été autant en position de force pour imposer leurs propres conditions à la diffusion des films, ils n'ont pas envie de laisser échapper des droits qui sont désormais à leur portée. Léotard devra aussi négocier, parce que les annonceurs publicitaires, qui ont déjà réservé et payé leurs espaces sur l'écran de la Cinq, ne comprendraient pas que le gouvernement leur fasse perdre leur argent sous prétexte de régler des comptes politiques avec Pierre ou Paul, en l'espèce Jérôme ou Silvio. Enfin parce que Jérôme Seydoux a haussé le ton : si on lui enlève la Cinq, il se porte candidat au rachat d'Antenne 2. Pour quatre milliards de francs ! Désormais, si Chirac et Léotard s'entêtent et cèdent l'A.2 pour moins cher à Hersant ou Hachette, la magouille sera évidente.

« Sauvez le service public »

Chirac et Léotard ont bien du malheur ! Leur marge de manœuvre se rétrécit de jour en jour. Au fur et à mesure que la résistance à leurs grandes manœuvres audiovisuelles s'amplifie. Jérôme Seydoux est loin d'être le seul chien dans leur jeu de quilles. Les empêcheurs de massacrer en rond sont de plus en plus nombreux.

Secrètement, le Premier ministre ou le ministre de la Culture et de la Communication attendent peut-être une occasion pour prendre en marche la train de « l'épuration » copiloté par Max Clos, Louis Pauwels, Jean-Marie Le Pen et Jacques Baumel. Ils ne le pourront pas. Les professionnels les attendent


Pascal Lebrun

Jean-Noël Jeanneney.

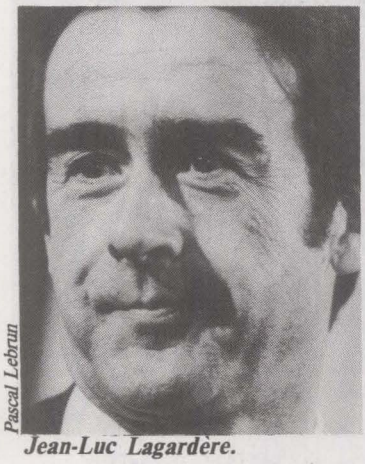
Pascal Lebrun

Jean-Luc Lagardère.


Pascal Lebrun

Hervé Bourges.

au tournant : ils ont déjà dit haut et fort ce qu'ils en pensent, ils le rediront s'il le faut. Christian Dauriac, de F.r.3, prévient : « L'indépendance, c'est comme le chocolat, on finit par y prendre goût. » Yves Mourousi, de T.f.1, confirme : « Depuis 1981, les journalistes de télévision parlent plus facilement qu'avant et ils ont pris en compte, dans leur tête, une culture de liberté. » Bernard Rapp, d'Antenne 2, renvoie ceux qui « font des listes » aux pratiques des régimes de Pinochet et de Jaruzelski. Patrice Duhamel, homme de Giscard et d'Hersant, ne veut, lui aussi, connaître qu'une seule règle : « Tous les professionnels doivent pouvoir continuer leur métier, quelle que soit leur sensibilité. » Avis aux chasseurs de sorcières !

Les télespectateurs sont au diapason des professionnels : ils ne veulent pas qu'on coupe des têtes, un sondage de « V.s.d. » l'a montré. Ils ne veulent pas non plus que la télévision de service public soit envoyée à la casse, un autre sondage effectué par « l'Evénement du jeudi » le 17 avril l'a définitivement établi : 81,5 % des Français sont contre la privatisation du service public.

Il y a un peu moins d'un an, « Télérama » publiait une enquête provocatrice : « La télé libre, c'est le service public. » Aujourd'hui, cet hebdomadaire passe à la vitesse supérieure ; il déclenche carrément une campagne sur le thème « Sauvez le service public ! » Jean-François Kahn reprend la formule en écho dans « l'Evénement du Jeudi ». Un manifeste est lancé qui dénonce comme « absurde et inacceptable » l'idée de « ne conserver qu'une seule chaîne de service public ». Parmi les cent premiers signataires de cet appel on peut lire les noms de Marie-Christine Barrault, Nicole Garcia, Guy Bedos, Jean-Louis Trintignant, Michel Drucker et Bernard Pivot. « Télérama » ne le cache pas : « Cet appel n'est qu'un prélude à d'autres actions. » Deux journalistes économiques d'Antenne 2 vont encore plus loin en proposant la vente d'A.2 par actions à ses salariés et à ses téléspectateurs. Une forme de privatisation que la droite n'apprécie certainement pas !

Il y a quelques jours, Daniel Karlin, membre de la Haute Autorité, appelait de ses vœux une mobilisation : « Ces chaînes ont été construites avec les deniers publics... Je souhaite donc que tout le monde se mobilise : journalistes, techniciens, réalisateurs et télespectateurs. » C'est exactement ce qui est en train de se passer. Les syndicats montent au créneau. Le S.n.j. (Syndicat national des journalistes) entend que soit maintenu « l'équilibre » actuel. La C.f.d.t. appelle un chat un chat : « Privatiser deux chaînes, cela se traduira par des licenciements, par la multiplication d'emplois précaires, par la dérégulation de l'ensemble du secteur, public et privé, de l'audiovisuel. » La C.g.t. invite « les travailleurs de toutes catégories » à se battre pour « maintenir des chaînes publiques et puissantes. »

Certains P.-d.g. du service public, eux-mêmes, n'ont pas hésité à « se mouiller » pour faire l'éloge des « outils » dont ils ont la responsabilité. Hervé Bourges, patron de T.f.1, a été le premier à dire publiquement, dans « le Point » du 14 avril, que la course incontrôlée à la privatisation est une ineptie : « Avec une chaîne cryptée (Canal Plus) et deux chaînes commerciales (la Cinq et la Six), le secteur privé peut suffisamment se développer à côté de l'actuel service public. » Et de souhaiter que « l'on améliore le service public à partir de son état actuel ; il faut le moderniser, alléger ses charges et combattre ses pesanteurs. Afin de maintenir l'équilibre face au privé. »

Même point de vue dans « Echec à Panurge » (Le Seuil), le livre que vient de faire paraître Jean-Noël Jeanneney, P.-d.g. de Radio-France : « Il est sain, il est indispensable qu'existe et prospère un secteur privé où le principal aiguillon de l'action est la recherche du profit (...) Il est indispensable que vive et rayonne concomitamment un secteur public qui, tout en bénéficiant, chose essentielle, du stimulant de la concurrence, réponde à d'autres critères et serve d'autres ambitions... » D'où le très beau sous-titre du bouquin de Jeanneney : « L'audiovisuel public au service de la différence. »

Panurge-Chirac

Tous ceux qui en ce moment haussent le ton et donnent de la voix pour faire l'éloge du service public audiovisuel et pour maintenir le droit à l'indépendance des journalistes ne veulent pas être les moutons de Panurge-Chirac ou de Panurge-Léotard. Ils ne veulent pas aller mourir noyés pour une croisade ultra-libérale complètement suicidaire. Ceux-ci veulent continuer à faire leur métier : ils s'appellent Rapp, Sérillon, Drucker, Sinclair, Pivot, etc., ils ne votent sûrement pas tous de la même façon. Ceux-là veulent conserver une télévision pluraliste et de qualité : ils sont anonymes ; ils constituent plus de 80 % de la population ; ils ne votent sûrement pas tous de la même façon, eux non plus. Chirac et Léotard devraient commencer à se demander pourquoi ils sont en train de faire renaître l'esprit de Résistance à leurs dépens...

La semaine dernière, Françoise Giroud concluait ainsi sa chronique de télévision dans le « Nouvel Observateur » : « Encore quelques semaines et le système télévisuel sera démantelé au bénéfice d'opérateurs privés. Dommage. Elle se laissait regarder, la télévision française... » Pour Françoise Giroud, la fin d'une télévision française de qualité semble acquise. Et si les Français n'étaient pas d'accord avec cette perspective pessimiste ? Et si la droite était appelée bientôt à faire les frais d'un cinglant démenti ? ●

Le droit d'entendre France-Culture et France-Musique

D'éminentes personnalités ont lancé l'appel suivant : « L'écoute de France-Culture et de France-Musique, brouillée par de nombreuses interférences, devient mois après mois plus difficile.

Nous affirmons notre droit à recevoir confortablement les émissions de notre choix. Nous réclamons que la liberté d'émettre n'empiète pas sur la liberté d'entendre. »

Jean-Louis Barrault ;
Jean Bernard de l'Académie Française ;
Pierre Boulez ;
René Char ;
César ;
Patrice Chéreau ;
Jean Dausset, prix Nobel ;
Georges Dumezil, de l'Académie Française ;
Marguerite Duras ;
Emmanuel Levinas ;
Jeanne Moreau ;
Michel Piccoli ;
Madeleine Renaud ;
Alain Resnais ;
Yannis Xenakis.

PAR JEAN LIBERMAN

DIALOGUE JUDEO-CHRETIEN

Les affinités électives ... et leurs limites

Nouvelle dénonciation de « la haine et de la persécution antisémite » millénaires, jusqu'au génocide, réaffirmation des affinités électives : « Vous êtes nos frères de prédilection et en un sens... nos frères aînés » ou encore : « Jésus de Nazareth fils de votre peuple ». On pouvait croire que le geste du pape franchissant pour la première fois dans l'histoire les portes de la grande synagogue de Rome pour condamner sans appel l'antisémitisme chrétien traditionnel et souligner la filiation entre christianisme et judaïsme ouvrirait un nouveau chapitre désormais sans nuages dans la fraternisation judéo-chrétienne.

La spectaculaire démarche de Jean-Paul II, dans la foulée de Jean XXIII et de Vatican II, récusant dès 1965 la notion de « peuple juif déicide », était effectivement saluée comme un geste historique pour l'approfondissement du dialogue judéo-chrétien par le judaïsme, surtout européen. Ne déchaînait-elle pas en même temps les foudres des intégristes catholiques proches de Mgr Lefebvre !

Néanmoins, la déclaration du Grand Rabbin de France M. Sirat « regrettant que le pape n'ait pas cru devoir mentionner l'Etat d'Israël... ni évoquer le projet d'édification d'un couvent de carmélites à Auschwitz... qui blesse la conscience juive » venait nettement marquer, côté juif, les limites et les doutes pesant encore sur ce rapprochement. Alors que le pape avait prévenu qu'il en resterait au domaine exclusivement religieux, synagogues et communautés espéraient cependant un pas vers une certaine reconnaissance explicite d'Israël par un Saint-Siège qui s'y refuse obstinément.



Sipa-presse

1986 ans après...

Autre élément qui envenime depuis quelque temps les relations entre judaïsme et catholicisme polonais, dont le pape est issu : la construction, sans concertation, par l'église polonaise, sur le site d'Auschwitz, d'un couvent de carmélites, perçu comme un outrage au martyre juif. Sentiment que certains trouveront peut-être excessif sauf à omettre un contexte plutôt troublant.

Signalons seulement que c'est sur un site légalement préservé de toute modification par convention de l'Unesco que s'est pourtant construit, secrètement, et à la limite du camp d'Auschwitz, par décision de l'église polonaise (dont le passé est loin d'être exempt d'antisémitisme), ce couvent catholique voué à la « repentance ». La crainte qu'Auschwitz, haut lieu du martyrologue juif (la Shoah), ne soit ainsi l'objet d'une sournoise déjudaïsation n'est pas que le fait des autorités juives. Celles-ci sont en effet soutenues par de nombreuses personnalités catholiques comme, en France, le cardinal Decourtray, Primat des Gaules, observant que « c'est comme si on installait une synagogue sur un grand cimetière chrétien vénéré et symbolique... cela choquerait » et qui souhaite « un meilleur dialogue entre juifs et chrétiens ». ●

LIBYE - ETATS-UNIS

Le « Chien enragé » s'en sort au mieux

Engrenage fatidique ? Ce « chien enragé » de Kadhafi ne s'est pas volatilisé sous les coups du Rambo de la Maison-Blanche qui, mécontent mais entêté, tance la France indocile et menace de récidiver par une « action majeure ». Pourtant il était assez probable que le raid américain sur Tripoli et Benghazi (des dizaines de morts surtout civils), s'il n'atteignait pas son but essentiel – déstabiliser ou supprimer Kadhafi – entraînerait des suites tragiques.

Margaret Thatcher a fait payer cher à son pays son alignement automatique sur Washington. Deux otages britanniques effectivement assassinés, deux autres « disparus » : l'odieuse vengeance sur ces innocents des fractions libanaises pro-libyennes n'a pas tardé. Mais c'est désormais un sinistre exode du Beyrouth-Ouest musulman par les Occidentaux que l'événement a provoqué. Le départ massif des Anglais et de la plupart des Américains ne peut qu'entraîner prochainement la fermeture de ces fleurons du Proche-Orient que sont dans ce secteur l'Université et l'Hôpital américains. Les enseignants et coopérants français réclament également leur rapatriement.

Le Zorro américain n'a certes pas été épargné dans les représailles. Un otage américain abattu à Beyrouth-Ouest et de nombreux attentats plus ou moins déjoués à travers le monde, où de multiples manifestations d'hostilité se sont succédé, condamnation par la Conférence des non-alignés : une psychose de terrorisme s'est emparé de l'opinion et des ressortissants américains.

Quant à Kadhafi, il s'est apparemment fort bien sorti de l'affaire, voire renforcé. Son charisme local se serait accru compte tenu des grosses difficultés économiques qui le tenaillaient. Craignant cependant le pire et, en attendant, des mesures de rétorsion européennes – jusqu'à présent limitées au plan diplomatique – il paraîtrait soucieux de se débarrasser de son image de « parrain du terrorisme international ». De l'image seulement ? Si le terrorisme tiers-mondiste ne relevait que du contre-terrorisme d'Etat on n'en serait pas là.

© Fondation Jean Jaurès

QUELLES PANOPLIES POUR L'EUROPE ?

PAR DANIEL MITRANI ET CAMILLE TUBAL

« ARMÉE : système d'hommes servant des systèmes d'armes. » Le deuxième volet prend un poids significatif à l'heure de l'avènement des nouvelles technologies.

Les armées des pays d'Europe, pour être prêtes à combattre côte à côte, doivent disposer de matériels « interopérables »... Une panoplie complète n'est plus à la portée d'un Etat isolé... La dispersion des recherches multipliant les retards, on risque « un découplage technologique entre l'Europe et l'Amérique » qui, selon le président Mitterrand « ne serait pas moins grave qu'un découplage militaire ».

Pour toutes ces raisons, les Européens sont contraints de coopérer. Ils l'ont déjà fait.

Les années soixante-dix ont été marquées par la mise en service de nouveaux matériels développés dans le cadre d'une coopération « aval», où chacun produit une partie d'un armement qui servira, tel quel, dans chacune des armées des pays coopérants. C'est ainsi qu'ont été réalisés des missiles antichars (avec les Allemands, les Britanniques, puis les Italiens), des hélicoptères (avec les Britanniques), des avions de transport tactique (avec les Allemands), des navires chasseurs de mines (avec les Belges puis les Néerlandais)...

Mais, du char franco-allemand à l'avion de combat européen, la voie est jalonnée d'échecs. Parce qu'il est souvent plus rapide et moins coûteux d'acheter le modèle américain qui existe déjà (même si cela conduit à la dépendance totale). Parce que la France n'est plus seule à disposer – en dehors des deux grands – d'une véritable industrie d'armements et d'un certain monopole d'exportation : d'autres Européens, pour ne citer qu'eux, sont devenus « majeurs ». Parce que, enfin, les besoins des états-majors sont souvent spécifiques. Bien que servant parfois de prétextes, de telles spécificités existent. Il est difficile de produire un avion capable de faire de l'appui des troupes au sol et de l'interception d'avions ennemis à haute altitude ! Le compromis est rendu encore plus difficile lorsque l'un ou l'autre des partenaires possède déjà l'un de ces types d'appareil.

Malgré ces difficultés, ce type de coopération peut encore donner des résultats (comme le prouve la récente signature de l'accord franco-allemand pour la construction d'un véritable hélicoptère de combat, nouvelle pièce maîtresse du combat aéroterrestre des années 2000), mais on peut progresser dans d'autres directions.

La première concerne le long terme. Les grands projets civils comme ceux que doit contenir Eurêka servent de base à des recherches en matière de technologies nouvelles. Très vite, il faudra que les programmes civils soient complétés par des recherches communes concernant les possibles applications militaires, poursuivant l'effort amorcé depuis 1959 (1).

C'est de cette coopération « amont » que les Européens ont besoin : l'acquisition d'un patrimoine commun de connaissances indispensables à long terme. A mi-chemin de ce type de coopération et de la « coopération aval » évoquée plus haut, il s'agirait de réaliser, pour des modèles d'armements sensiblement différents, un maximum de « troncs » ou d'équipements optionnels communs (dont la fabrication serait répartie entre les partenaires). En particulier pour l'informatique, l'électronique, les radars, les missiles, les systèmes de contre-mesures (brouillage, anti-brouillage)... Ainsi, un même missile, un même radar peut équiper deux avions différents. C'est la coopération « croisée ».

Chaque matériel conserve sa spécificité au plan des caractéristiques et des capacités militaires, mais les charges de recherche et de développement des hautes technologies sont mises en commun. Les économies sont appréciables (ce qui permet aux produits d'être compétitifs, donc exportables) et l'interopérabilité est sensiblement améliorée.

Cette interopérabilité, utile dans le domaine des armements classiques, prend une dimension particulière dès qu'il s'agit de systèmes de commandement et de communication, où les réactions doivent être rapides et où la coopération européenne en électronique et en informatique prend donc une importance essentielle. Il semble qu'une participation française s'amorce dans le programme d'avion européen, et qu'une démarche comparable pourrait être retenue pour la future navette Hermès, pour les satellites militaires d'observation. Et aussi – si aucun progrès n'est enregistré dans le domaine du désarmement – pour les éventuelles armes spatiales (2).

Mais il ne faut pas rêver, la voie sera difficile, et elle ne permettra pas de relâcher l'effort national indispensable à la crédibilité de nos moyens de défense. ●

A.f.p.



La réunion des ministres des Affaires étrangères des Douze pour adopter une position commune face au raid américain.

D'ici à l'été, on va beaucoup se rencontrer entre experts et responsables de défense des divers pays d'Europe. Au programme, la relance de la coopération en matière d'armements. Derrière les discussions techniques, des enjeux politiques : l'affirmation et l'identité européenne et le rééquilibrage de l'Alliance atlantique.

(1) Création, en 1959, de l'Institut franco-allemand de Saint-Louis, puis, entre autres, du Groupe pour la Recherche et la Technologie aéronautiques-GARTEUR (France, R.f.a., Grande-Bretagne, Pays-Bas).

(2)En ce qui concerne notre pays, une telle politique n'interdit pas – au contraire, elle favorise ! – la participation des industriels français aux programmes spatiaux américains, en permettant à ces industriels de rester dans la course technologique.

10 000 points de rencontre

AU cours de la campagne des élections législatives, et dans les semaines qui ont suivi le 16 mars, plusieurs milliers de femmes et d'hommes, jusqu'ici simples sympathisants, ont décidé de rejoindre les rangs du Parti socialiste. Ainsi est née, en quelques sorte spontanément, une grande campagne d'adhésions qui va trouver son point culminant — mais non son terme — cette fin de semaine avec les 10 000 points de rencontre organisés à travers toute la France vendredi, samedi et dimanche pour permettre à tous ceux qui le désirent de venir prendre contact avec des responsables du P.s.

Plus de huit millions de Françaises et de Français ont voté le 16 mars pour les candidats présentés par le Parti socialiste. Parmi eux, beaucoup trop peu ont franchi le pas de l'adhésion. Or, dans la situation politique nouvelle, face à la volonté proclamée de la droite revenue au pouvoir de remettre en cause tout ce qui a été fait par la gauche entre 1981 et 1986, la France a plus que jamais besoin d'une grande force à gauche. Cette grande force, c'est précisément celle que constitue chacun de celles et de ceux qui veulent aujourd'hui se rassembler au sein et autour du Parti socialiste.

C'est pourquoi nous les appelons à nous rejoindre. Pendant ces trois jours ils trouveront partout, à la porte des entreprises et des universités, sur les marchés et en d'autres points de rencontre organisés à cette occasion des militants socialistes pour les accueillir. Nous savons qu'ils seront des milliers à répondre à cet appel.

C. E.





Toutes les personnes qui donneront leur adhésion au Parti socialiste à l'occasion de la campagne actuelle (y compris ceux qui ont adhéré depuis le 16 mars) recevront au titre de bienvenue dix numéros gratuits de « l'Unité » dès que leurs noms et adresses nous auront été communiqués par les responsables départementaux. Lorsqu'ils auront fait connaissance avec notre journal nous leur demanderons de souscrire un abonnement normal. Ils renforceront ainsi le seul moyen d'expression national du Parti socialiste.

Surtout des jeunes

EN prélude aux 10 000 points de rencontre organisés en cette fin de semaine, toutes les fédérations départementales ont enregistré ces dernières semaines de nombreuses adhésions. Une enquête que nous avons menée auprès d'une quinzaine de fédérations, grandes, moyennes ou petites indique que plus de la moitié de ces nouveaux adhérents sont âgés de moins de trente ans et près d'un tiers de trente à trente-cinq ans. Par sexe, ils se répartissent en deux tiers d'hommes, un tiers de femmes. Professionnellement, plus de la moitié d'entre eux appartiennent à la fonction publique ou au secteur public (enseignants, cadres moyens, employés). 17 % sont des étudiants. Autre indication intéressante : près des deux tiers de ces nouveaux adhérents sont des sympathisants qui s'étaient déjà manifestés en diverses circonstances notamment à l'occasion de campagnes électorales. Un tiers, en revanche, sont des nouveaux venus qui n'avaient participé jusqu'à présent à aucune action.

Fondation Jaurès

UN PEDIATRE EN ETAT D'URGENCE

PAR PIERRE-YVES POINDRON

Peu après la mort inexpliquée de cinq nourrissons et alors que se tient à Paris à la maternité de Port-Royal un colloque sur la médecine néonatale, le Dr Jean Lavaud responsable de l'antenne pédiatrique du Samu répond à nos questions en spécialiste, en homme de cœur et en « pompier de la vie ».

LES commentaires autour des cinq cas de mort subite inexpliquée de nourrissons qu'on a un peu hâtivement liée à une vaccination anti-coquelucheuse, montrent combien tout ce qui touche à l'enfant est devenu sensible. On a peine à l'imaginer : nos comportements, nos désirs, nos espoirs face à la procréation sont des phénomènes, des signes de société relativement nouveaux. Certes l'enfant a toujours été objet d'attention et d'amour... mais il est devenu support de bien des investissements, de bien des fantasmes, autrefois interdits par les limites de la médecine qui longtemps semblaient immuables. Or, la technique les autorise aujourd'hui.

Faut-il réanimer ce bébé en état de mort apparente, atteint d'une malformation ou d'une anomalie d'un pronostic sévère, au risque quasi certain d'aviver l'espoir trois heures, une journée durant, pas plus ? C'est d'une banalité criante, l'obstétricien, le pédiatre, se trouvent placés presque journellement devant des choix qui ont un caractère d'urgence... La pratique quasi quotidienne de ces médecins, aux prises avec les premières embûches que la vie tend à la vie dès la naissance nous appelle à beaucoup d'humilité : l'éthique ne s'écrit pas toujours dans les livres.

Le Dr Jean Lavaud est responsable de l'antenne pédiatrique du Samu de Paris. C'est dire que, dans sa pratique, il est au cœur du débat, mais c'est en praticien constamment sur la brèche, confronté à l'urgence, véritable « pompier de la vie » qu'il répond à nos questions.

« L'UNITE » : Après « l'affaire du tétracoq », certains ont émis l'hypothèse que les vaccins pouvaient sensibiliser les nourrissons au syndrome de la mort subite. Faut-il reconsidérer l'administration quasi systématique de vaccins à des enfants en bas âge ?

— Dr JEAN LAVAUD : Si cette sensibilisation existe, elle est infime, parce qu'il n'y a que quelques cas à mettre éventuellement en relation avec la vaccination. Or la mort subite représente 1 500 décès par an.

— Mais les risques de la vaccination sont-ils inférieurs ou supérieurs aux avantages ?

— Les risques sont très largement inférieurs. Pour la vaccination contre la coqueluche, la moins bien supportée, il y a, à peu près, un cas d'encéphalite pour 100 000 vaccinations.

— Est-ce qu'il y a des nourrissons qui meurent de la coqueluche ?

— Les Anglais qui, comme en France, recommandaient, sans l'imposer, la vaccination anti-coquelucheuse, ont décidé à partir de 1977, de ne plus la recommander et en ont laissé tomber le suivi. Ils se sont retrouvés deux années de suite avec une épidémie de coqueluche pendant les mois d'été qui leur a coûté plusieurs décès d'enfants et des dizaines d'enfants handicapés, à cause de formes graves.

— L'infection est due à un virus ?

— A un bacille qui se transmet par les gouttelettes de salive. La contamination est inter-humaine. Mais ce sont surtout les nourrissons de moins de six mois qui sont les plus vulnérables. Il peut y avoir chez eux des formes très sévères. Or c'est une des rares maladies où la mère ne transmet pas ses anticorps. La contamination peut être précoce, soit par la mère soit par l'entourage, atteint sans le savoir, car chez l'adulte, la coqueluche n'a pas de conséquences. Actuellement, ce sont les adultes et les adolescents qui forment le gros réservoir du microbe.

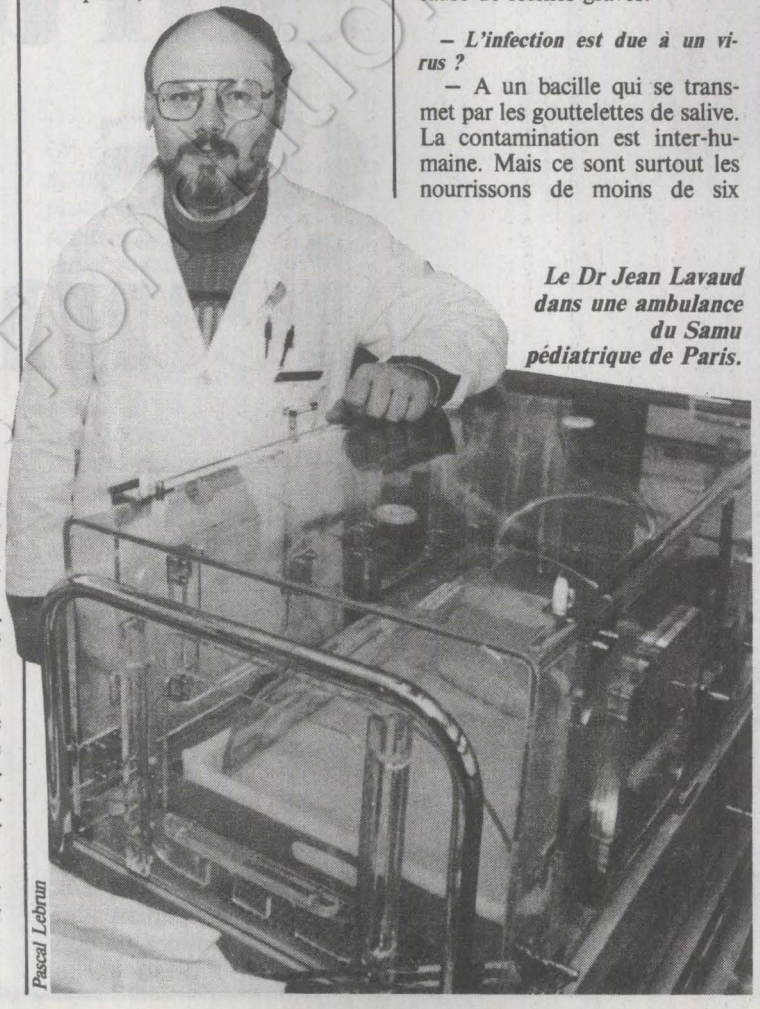

Pascal Lebrun

Le Dr Jean Lavaud dans une ambulance du Samu pédiatrique de Paris.

— La vaccination se justifie donc pleinement.

— Oui. Mais en respectant les contre-indications. Il y a des contre-indications neurologiques qu'il faut absolument respecter : les enfants qui ont « souffert » à la naissance, ceux qui ont présenté des convulsions, qui ont dans leur famille des antécédents de convulsions ou de maladies neurologiques sévères, doivent en être écartés.

— Quelles sont les autres contre-indications pour les autres vaccins ?

— Il y en a très peu. On sursoit à la vaccination quand l'enfant présente une maladie aiguë en évolution. Mais tous les enfants qui ont une maladie chronique doivent être vaccinés lorsque leur maladie initiale est bien stabilisée. A cette condition, c'est une indication car ils sont plus fragiles. Un enfant asthmatique peut être vacciné, en prenant certaines précautions, mais il doit être vacciné. Un enfant qui présente un diabète, une mucoviscidose, une maladie rénale chronique, à partir du moment où sa maladie est bien équilibrée, doit être vacciné.

En revanche, les déficits immunitaires sont une contre-indication, notamment au B.c.g. C'est une des raisons pour lesquelles le B.c.g n'est pas imposé dès le jeune âge, mais à l'âge de six ans, car il peut y avoir des formes graves de complications.

Or, les déficits immunitaires s'extériorisent toujours dès les premiers mois de la vie. Mais il n'y a pas de contre-indication pour les vaccinations contre le tétanos, la diphtérie, la polio, sauf en cas de maladie aiguë évolutive.

— Quelles sont les affections du nourrisson qui nécessitent une pré-

Réa

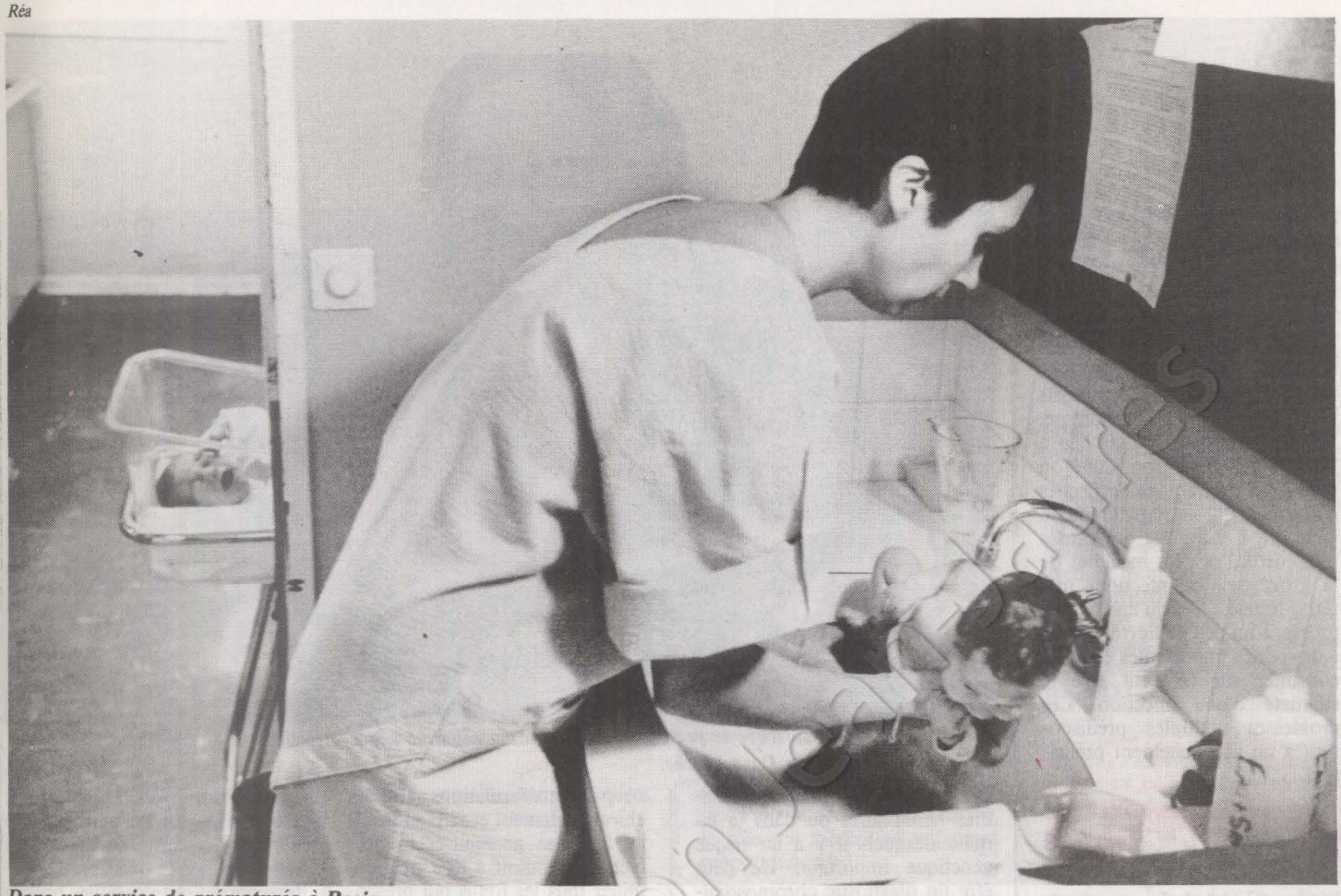

Dans un service de prématurés à Paris.

vention particulière ? Quelles sont les maladies les plus fréquentes ?

– En premier lieu, les diarrhées. Mais on ne peut pas les prévoir, car pour 70 % à 80 % des cas, elles sont virales. On peut cependant éviter la déshydratation si on prend des mesures diététiques appropriées dès que survient une diarrhée : arrêt de tout lait, de toute alimentation lactée. Pour compenser les pertes liquidiennes, il existe dans le commerce des solutions, semblables à celles recommandées par l'O.m.s et qui contiennent du sucre et du sel.

Deuxième affection possible : l'hyperthermie. Le nourrisson a beaucoup de fièvre. Là encore, c'est fréquent car le jeune enfant n'a pas de système de régulation correct... Les convulsions fébriles sont fréquentes avant l'âge de trois ans. On peut baigner l'enfant pour le rafraîchir, lui donner à boire de petites quantités d'eau sucrée, le dévêtir dans l'attente de l'efficacité des médicaments (aspirine, paracétamol).

– Est-ce qu'il y a des gestes que les parents, les proches, peuvent apprendre en prévision de ces situations ? Est-il envisageable que le médecin partage son savoir pour que les parents puissent prendre des décisions dans ces cas-là ?

– Oui. Souvent le médecin fait une prescription de médicaments à utiliser au cas où... et explique la conduite à tenir avant de l'appeler. Beaucoup de pédiatres informent les parents et leur distribuent même des fiches.

– Quelles sont les interventions les plus fréquentes du Samu pédiatrique ?

– Nous distinguons les interventions primaires au domicile, et les interventions secondaires en milieu hospitalier.

En intervention primaire, l'intervention numéro un, ce sont les convulsions fébriles. Ensuite, les accouchements à domicile inopinés – ou même volontaires notamment chez les immigrés, chez les femmes centrafricaines, sénégalaises qui refusent d'aller à l'hôpital. En troisième lieu, les morts subites. Puis les affections broncho-pulmonaires ou O.r.l chez le nourrisson. Et enfin, la pathologie accidentelle.

Pour ce qui est « du secondaire », on intervient dans 40 % des appels en clinique ou maternité, surtout en néonatalogie pour des enfants qui ne vont pas bien. Une fois sur deux, ce sont des prématurés ; une fois sur trois, ils sont nés par césarienne. Donc une population à risques. Ces enfants présentent soit des maladies respiratoires à la naissance, soit une infection materno-fœtale, soit des complications neurologiques du fait d'une souffrance péri-natale ou encore de la survenue de convulsions. Et puis un petit nombre présentent une malformation cardiaque ou digestive qui nécessite un transport dans un service de chirurgie infantile.

– Il existe encore des accouchements à domicile à Paris ?

– Oui. Ce sont toujours, lorsque nous sommes appelés, des accouchements à risque : la pathologie et la morbidité sont dix fois supérieures qu'en maternité. Parce qu'il y a beaucoup de prématurés, parce que le milieu est précaire, parce que les femmes se sont mal fait suivre médicalement, parce qu'on nous appelle souvent une fois que l'enfant est né : il est froid, il manque de sucre. Les conditions sont très difficiles. De plus l'accouchement se fait en catastrophe. Il n'y a aucun environnement positif : la mère accouche seule, le cordon n'est pas clampé, l'enfant se refroidit parce qu'il se trouve dans une pièce non chauffée ou qu'il n'a pas été essuyé.

Il y a souvent un délai entre le moment de l'accouchement et l'appel. Parfois, la mère, totalement isolée, appelle la voisine, après avoir accouché et coupé elle-même le cordon. Il y a à Paris intra-muros, environ 85 à 90 accouchements à domicile chaque année. Pour notre part, nous sommes appelés une cinquantaine de fois. La moitié des appels proviennent d'immigrés, la moitié de Françaises du « quart monde », dont le niveau socio-économique est très très bas. Mais pas forcément des mamans célibataires.

– Quels conseils peut-on donner aux femmes enceintes pour prévenir un accouchement prématuré ?

– Les accouchements prématurés ne représentent dans notre pays que 5,5 % des naissances. C'est un chiffre relativement bas qu'on pourrait réduire en améliorant les conditions de vie de certaines femmes et surtout par une meilleure surveillance médicale. On estime que 3 à 4 % des femmes ne déclarent pas leur grossesse et ne sont pas correctement ou pas du tout suivies. C'est dans ce groupe qu'on rencontre beaucoup de pépins et d'incidents.

Mais comment faire du dépis-

(suite en page 20)

(suite de la page 19)

tage alors que ce groupe échappe à toute surveillance médicale ? Les grandes causes de prématurité sont essentiellement les mauvaises conditions socio-économiques ; mais aussi la fatigue : fatigue professionnelle, trajets trop longs, famille nombreuse. La prématurité est aussi liée à l'âge : une mère trop jeune ou trop âgée a davantage de risques d'accoucher prématurément. Cela dit, il y a aussi des causes plus médicales : les maladies de la grossesse, les infections materno-fœtales. Dès qu'une femme tousse, a un peu de fièvre, qu'elle a des pertes importantes elle doit consulter car ce peut être le stigmate d'une infection. Les grossesses multiples prédisposent à un accouchement prématuré.

– Quelle est la fourchette d'âges idéale pour avoir un premier enfant ?

– Au-delà de vingt ans. Mais l'âge optimal de la femme pour la procréation, c'est entre 25-35 ans. Pour le premier enfant, entre 20 et 25 ans.

– L'âge de la mère, celui du père jouent-ils dans la survenue de handicaps ? Quel est le pourcentage d'enfants handicapés ?

– L'âge du père n'a aucune incidence. Toutefois l'alcoolisme peut entraîner une altération des spermatozoïdes. Et souvent, plus le père est âgé, plus l'alcoolisme est important.

Pour la mère, il y a un risque supérieur de trisomie au-delà de 38 ans. C'est la raison pour laquelle on pratique une amniocentèse avec étude du caryotype de l'embryon. Mais, sauf cas rares, il n'y a pas de prédisposition génétique à la trisomie chez la mère.

– Quelle extension est amenée à prendre d'ici cinq ou dix ans la pratique du diagnostic prénatal ? N'y aurait-il pas quelque chose d'inquiétant à sa généralisation ?

– Elle ne sera jamais généralisée. Cela requiert des équipes très spécialisées, extrêmement rodées, soutenues par des laboratoires nécessairement peu nombreux qui ne pourront pas être multipliés. Le diagnostic prénatal actuellement ne peut intervenir que pour quelques couples qui ont déjà donné naissance à des enfants présentant des maladies héréditaires ou dans la famille desquels il y a un risque génétique important. Ce peut être un diagnostic chromosomique ou génétique. Il est ainsi possible de dépister l'hémophilie « B », les anomalies héréditaires de l'hémoglobine, certaines myopathies. Bientôt la muscoviscidose.

Celà permet donc de dépister une anomalie. L'échographie peut également contribuer, non seulement à la surveillance du développement du fœtus, mais également à ce dépistage. Et c'est vrai que les couples y sont sensibles. Mais à partir du moment où l'on dépiste une anomalie, c'est toute une équipe qui doit prendre en charge la mère. Pas uniquement l'obstétricien. Pour l'entourer des meilleures conditions médicales, éventuellement chirurgicales, et psychologiques.

– N'y a-t-il pas un risque de déviance vers un « tri » des enfants à naître ?

– Non. A l'heure actuelle, les examens complémentaires de surveillance pendant la grossesse permettent de suspecter des malformations et des anomalies qui entraînent un geste thérapeutique pour certaines d'entre elles ou une décision comme l'avortement thérapeutique. C'est vrai qu'aujourd'hui les gens veulent de moins en moins vivre avec un enfant qui n'est pas normal. Mais malformation ne signifie pas handicap à 100 %. Il y a beaucoup de malformations curables chirurgicalement et sans suites. Il ne faut pas généraliser le problème et vouloir à tout prix éliminer tous les fœtus qui présentent une anomalie. Une atrésie de l'œsophage s'opère. Si elle s'accompagne d'autres malformations, c'est un autre problème. Alors, le risque vital est important.

– N'y a-t-il pas une contradiction entre le développement des diagnostics prénataux pour avoir un enfant exempt de toute malformation et l'acharnement thérapeutique après la naissance pour maintenir en vie des enfants qui risquent par contre de rester handicapés ?

– Acharnement thérapeutique, je n'emploierais pas ce mot. A l'heure actuelle, les équipes de réanimation, de chirurgie, ont évolué. On ne s'acharne pas sur des polymalformés. On ne peut pas parler véritablement d'acharnement thérapeutique. Cela dépend des équipes. Prenons l'exemple du *spina bifida* (1) : on sait que cette maladie n'a pas un bon pronostic et que dans la majorité des cas les enfants deviendront des handicapés majeurs. Les équipes qui connaissent bien le problème, qui ont réfléchi au devenir de ces enfants vont discuter avec les parents et vont essayer de leur faire comprendre la vie que pourrait mener leur enfant plus tard : c'est-à-dire qu'il restera paraplégique, aura des troubles sphinctériens ; on sera obligé de l'opérer pour son hydrocéphalie, puis, plus tard, pour lui permettre de se tenir assis. Autrement dit, on ne prend pas la décision de l'intervention systématique brutale sans penser aux lendemains. Les parents prennent une décision avec un certain nombre d'informations.

– Les équipes de médecins néonatalogistes sont amenées à prendre des choix éthiques. Par exemple, faut-il à tout prix réanimer un enfant qui a un très faible poids, qui est très prématuré.

– En fait, ce n'est pas tellement un problème de poids. Il y a dix ans, on se demandait s'il fallait réanimer les enfants de 1 500 g. On en est maintenant à 750 g. Le problème réside surtout dans le temps de grossesse écoulé.

Mais on ne peut descendre trop bas. On ne suivra pas en France les Américains qui réaniment même des enfants de 450 à 500 g. Dans à peu près un tiers des cas, on décide de ne pas réanimer à la naissance un enfant de très faible poids, qui va très mal. On ne réanime pas n'importe quand. Il y a tout un contexte. Faut-il réanimer un enfant qui va mourir trois heures après ? Quand un enfant est dans un état de mort apparente et qu'il pèse 600 g, on ne peut tenter quelque chose parce que l'échec est pratiquement certain et l'importance de la réanimation initiale peut entraîner des séquelles importantes. On commence à avoir une

Sipa-presse



Sur les genoux de sa mère le petit garçon américain réanimé après un séjour de vingt minutes dans l'eau glacée.

A.f.p.

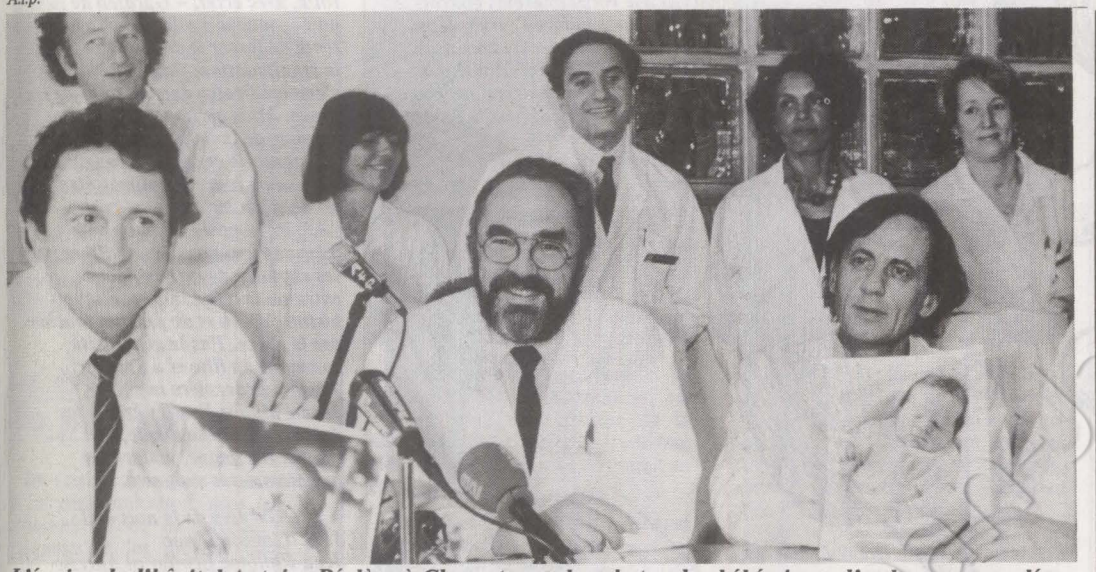

L'équipe de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart avec les photos des bébés issus d'embryons congelés.

bonne expérience du suivi d'un certain nombre d'enfants réanimés à la naissance : les équipes ont, à l'heure actuelle, la possibilité d'orienter leur décision grâce à l'échographie, au scanner, à l'électroencéphalogramme. Et quand décision il y a, elle est collective. Pratiquement aucune équipe de réanimation en France n'est jusqu'auboutiste. Mais on ne peut pas toujours prévoir les séquelles.

– Quels résultats ont donné les tentatives américaines de réanimer des enfants de 500 à 750 g. ?

– Il y a un pourcentage de décès après réanimation, très important (78 %). Un pourcentage assez important d'enfants qui garderont des séquelles (7 %). Les autres enfants sont – pour le moment – normaux. Les Américains se basent là-dessus en disant qu'on ne peut pas savoir quel enfant va tomber dans telle ou telle catégorie... Mais 15 % des enfants survivants sont abandonnés...

– Ce qui pose quand même un problème éthique lorsqu'on prend la décision de ne pas réanimer...

– Oui. Mais il y a aussi beaucoup de facteurs qui entrent en jeu. L'âge des parents par exemple. La décision n'est pas identique s'il s'agit du premier enfant d'une mère qui a déjà beaucoup de difficultés à en avoir, qui n'aura peut-être aucune autre possibilité d'en avoir – et cela vaut sans doute le coup de se battre – ou s'il s'agit de l'enfant d'une fille de 15 ans.

– Comment les parents réagissent-ils en pareil cas ?

– La décision de non-réanimation à la naissance se prend en dehors d'eux. Vu le très faible poids de l'enfant, ils ne peuvent qu'avoir un avis négatif, parce qu'ils sont toujours sensibilisés en période néonatale à la possibilité de séquelles neurologiques. Et cela quels que soient les parents. Même lorsqu'un enfant n'a simplement qu'une petite détresse respiratoire, c'est la première question qu'ils se posent : « Sera-t-il normal au plan cérébral ? » Ils sont obnubilés par cela. C'est leur seul point de référence. Quelle que soit la pathologie initiale de l'enfant, ils demandent : « Allez-vous en faire un enfant normal ? »

– Les nombreuses demandes de procréation assistée témoignent d'une modification des mentalités : avoir un enfant à tout prix et si possible un enfant qui porte au moins le patrimoine génétique d'un des deux parents. Que pensez-vous de ce désir alors qu'il y a tant d'enfants qui ne trouvent pas de parents adoptifs ?

– Les critères de l'adoption sont extrêmement sévères en France. La législation est très restrictive. Il se dessine à l'heure actuelle un double phénomène : on a moins d'enfants, mais on veut en avoir quand on le désire. Famille restreinte, mais famille quand même, avec un enfant à soi. Pour la procréation assistée, le rôle des médias est sûrement prépondérant.

– L'enfant comme valeur et sa place dans la famille ont considérablement évolué au cours du siècle. On en arrive presque à une notion de droit à l'enfant. On ne peut concevoir que la médecine échoue devant la stérilité pas plus qu'on ne conçoit qu'elle échoue devant la mort et la maladie...

– Et elle échouera encore parce que certaines choses, je crois, ne peuvent être modifiées. Sur 100 tentatives de Fivette (2), il y a 10 à 15 réussites. Il naît des centaines d'enfants, conçus selon ces méthodes, mais elles ne règlent pas tout le problème des femmes stériles.

Le recours à des mères porteuses, par ailleurs, ne se développe pas beaucoup.

– La vie intra-utérine est-elle importante pour le devenir d'un enfant ? Y a-t-il un rapport entre la mère et le fœtus qui détermine l'avenir de l'enfant ?

– Je crois que c'est surtout l'acceptation ou non de la grossesse et le plaisir à porter un enfant et à le mettre au monde qui jouent en effet. En fait, ça ne retentit pas tellement sur l'enfant que la mère porte, mais sur son devenir. Un certain nombre d'enfants en difficulté après la naissance sont le fait de mères qui n'ont pas accepté leur grossesse.

Sur le plan physique, l'abus de médicaments, de tabac, d'alcool chez la mère peut retentir sur l'enfant. Ou encore des habitudes nutritionnelles néfastes. Les effets d'une malnutrition du fœtus risquent de ne jamais être totalement corrigés après la naissance, notamment sur le plan cérébral.

La fumée de tabac a une action directe sur la nutrition du fœtus, des effets non seulement sur le poids de l'enfant à la naissance, mais aussi sur son développement cérébral. Et peut-être y a-t-il une relation avec la mort subite inexpliquée du nourrisson. Néfaste avant la naissance, le tabac l'est également après, car il peut favoriser les infections broncho-pulmonaires et O.r.l.

– Après tout ce qui vient d'être dit, on a l'impression que mettre au monde un enfant est un véritable « parcours de la combattante ». Et qu'un nourrisson, c'est extrêmement fragile...

– Non, 90 % des accouchements se passent bien. Seuls 10 % des enfants nécessitent des soins à la naissance, et 3 %, l'intervention d'une structure de Samu. Les affections graves du nourrisson et de l'enfant ne sont pas très fréquentes. Les formes graves des affections respiratoires broncho-pulmonaires les plus fréquentes chez le nourrisson ne représentent que 150 cas par an dans la région parisienne.

La surveillance médicale d'un enfant est tellement bien conduite que le risque de nombre de pathologies qui existaient autrefois a disparu. Il n'empêche que le nombre de tumeurs reste prépondérant : ce fait est particulièrement mal ressenti parce que justement les maladies qui entraînaient autrefois la mort d'enfants en bas âge sont en régression fantastique. Il émerge inévitablement des maladies très graves contre lesquelles on n'a pas toujours de solution. Ceci frappe considérablement les esprits. On est habitué aujourd'hui à voir des enfants en bonne santé, ce qui n'a pas toujours été le cas. La médecine fait tellement reculer les frontières de la mort qu'on ne l'accepte plus. ●

(1) Spina bidifa : malformation de la colonne vertébrale où la moelle épinière est à nu.

(2) Fivette : fécondation in vitro.

PAR MARTINE DUCOUSSET, FABIAN GASTELLIER ET FREDERIQUE DE GRAVELAINE

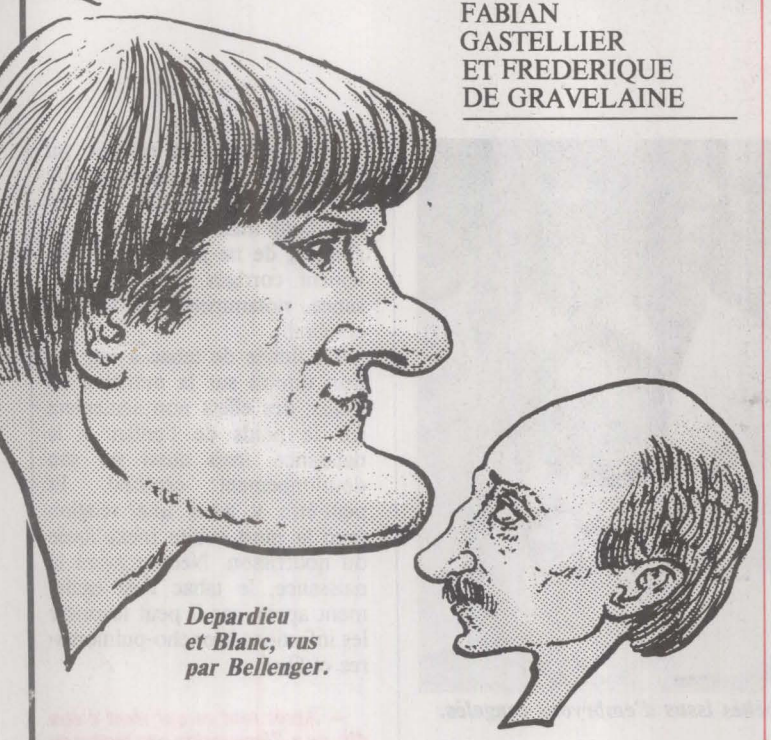

Depardieu et Blanc, vus par Bellenger.

COUP DE CŒUR

Jean-Philippe le généreux

Il a le corps danseur, en trois dimensions habite l'écran. Il est animal, un peu décalé hors de lui-même, tellement fragile. Un regard aquatique lacère un visage trop frémissant. Où est la tendresse et où la violence ?

Sublime, Ecoffey. Trouble, vivant, mû par une force tour à tour noire et pure, il avait surpris dès sa première apparition, dans « No man's land » de Tanner. Puis, convaincu, malgré la minceur de son rôle, dans « l'Effrontée ». Le voilà, avec éclat, « Gardien de la nuit », joueur à pile et face qui tente de forcer le destin, s'essaie à la manipulation, finit par s'emberlificoter dans la toile qu'il a tissée. Mais qu'importe, puisque les yeux de la belle brillent pour lui.

Autour de ce héros dérangeant et séduisant, règne un climat étrange, le ton d'un auteur.

J.-P. Limosin nous balade dans un rêve, nous déséquilibre par ses ruptures de rythme, nous entraîne dans un flux, poétique histoire d'eau et de passion touchée par la grâce. Pas la générosité commune au film et à l'acteur. Jusqu'à la dernière image : Jean-Philippe Ecoffey croise les doigts derrière sa nuque, elle l'aime. Il a gagné, malgré les menottes à ses poignets.

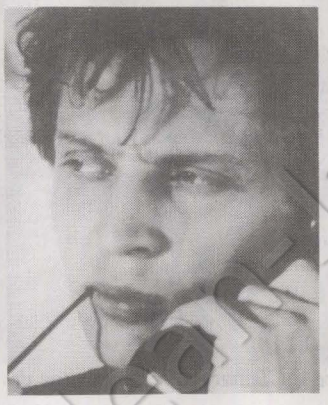

** « Gardien de la nuit », de J.-P. Limosin. Avec Jean-Philippe Ecoffey et Aurelle Doazan.*

Un direct au plexus

Bertrand Blier frappe toujours à l'estomac. Ce qui ne signifie pas qu'il soit du genre impulsif. Au contraire : il met de la recherche dans ses baffes. Rien de plus travaillé que ce qui a l'air pondu en état d'urgence. Il y a du manièré dans sa façon de chercher le scandale, d'être cru, d'écrire des dialogues qui vous vrillent les oreilles et de singer Céline dans le genre : « Il faut noircir et se noircir. » Cela étant, le bonhomme a du talent. En 1 h 24, il sait habilement piéger son monde avec sa façon de filmer plus vite que son ombre des dérives impassibles, un coup réalistes, un coup surréalistes. Entre humour noir, désespérance cosmique et misogynie démodée (son seul et gros défaut, comme une verrue sur un visage parfait), « Tenue de soirée » trimballe l'errance sentimentale de trois paumés de l'affection qui cherchent la meilleure façon de vivre avant de crever. La comédie est aussi sombre que l'actuel printemps. Depardieu, Blanc et Miou-Miou se surpassent, et la morale de l'histoire nous terrasse : dans ce monde bétonné où seul l'amour est obscène, c'est le vertige qui vous sauve du vide.

** « Tenue de soirée », de Bertrand Blier. Avec Gérard Depardieu, Michel Blanc, Miou-Miou, Jean-Pierre Marielle, Bruno Cremer...*

La fièvre mode d'emploi

Vous savez quoi ? Jean-Jacques Beineix vient de découvrir le cinéma. Après s'être noyé dans le clip, l'hyperréalisme purement esthétisant et le léché style pub-mode, il laisse enfin la vie entrer dans son troisième film « 37°2 le matin ».

Et quelle vie ! Ça bouge formidablement dans cette histoire qui mêle, sur un rythme serré, comédie et mélo ; qui nous fait habilement passer du rire aux larmes...

Une histoire d'amour, au départ, avec des personnages vrais, qui existent, auxquels on croit. Il est un peu romantique, elle est désespérément excessive. Ils se sont embarqués à deux dans une passion qui les dépasse. Dans l'amour fou, il arrive un moment où l'une des deux composantes – amour ou folie – gagne la partie. Disons-le tout net : c'est formidable. Philippe Djian, auteur du bouquin, + Beineix, qui a mûri et s'est assagi = le cocktail détonnant. Mais surtout Jean-Hugues Anglade, si fort et si fragile et Béatrice Dalle, plus nature qu'elle tu meurs = le couple de l'année. « 37°2 » ? La fièvre !



Béatrice Dalle dans « 37°2 le matin ».

** « 37°2 le matin », de Jean-Jacques Beineix. Avec Jean-Hugues Anglade, Béatrice Dalle, Clémentine Célerié, Gérard Darmon...*

Les Atrides chez Guillaume Tell

Un coin perdu de la Suisse profonde, là où la civilisation n'arrive encore que sur la pointe des pieds. Les travaux et les jours d'une famille de paysans, quotidien âpre et rude de la vie de montagne. Visages fermés : le père, la mère, la fille et le fils, le « bouèbe », adolescent sourd-muet coupé du monde des hommes (Thomas Nöck, admirable). Silences. Gestes hésitants qui trahissent une émotion à contenir : chez ces gens-là, on ne sait pas extérioriser l'amour. On est trop seuls. Et les passions peuvent naître d'un trop-plein de cette solitude. Ainsi, une nuit, cet amour fou, soudain, entre les deux enfants...

Ni documentaire ni hymne à la nature, « l'Ame sœur » de Fredi Mürer est un film d'une rare pudeur et d'une rare sobriété qui glisse lentement vers la tragédie grecque. Mürer filme de près les visages, les regards et l'on y sent tout le lourd

héritage d'une culture qui ne s'est pas encore débarrassée de ses tabous. Deux corps se frôlent, sans voyeurisme aucun côté caméra, et c'est tout un monde qui tremble sur ses fondations antiques, tout un monde trop vieux qui va basculer... Un film comme on en voit peu.

** « L'Ame sœur », de Fredi M. Mürer. Avec Thomas Nöck, Dorothen Moritz, Johanna Lier, Rolf Illig...*

Le train du plaisir

Tout ce que vous avez voulu savoir sur la communication, sans oser le demander. Tout ou presque : les transports et les moyens (sans le sexe, toutefois), les paroles et la musique, l'alcool qui délie les langues, les accents et les codes auxquels il faut obéir pour se faire comprendre.

En brodant sur ce thème, Jacques Rozier nous fait cadeau de quelques scènes hilarantes qui ne tarderont pas à figurer dans les anthologies, grâce à un Bernard Menez merveilleusement complice, à un Luis Rego de la meilleure eau et surtout à une galerie de marins bretons tout à fait nature.



Jacques Villeret dans « Black Mic-Mac ».

Dommage que la caméra et le montage de Rozier s'essoufflent, paresseusement : si le rythme de la samba avait contaminé « Maine Océan », quel film sublime aurait-ce été !

** « Maine Océan », de Jacques Rozier. Avec Bernard Menez, Luis Rego, Lydia Feld, Rosa-Maria Gomes.*

La nuit noire et loufoque

Par les temps qui courent, les occasions de se réjouir se font rares. Raison de plus pour ne pas rater « Black Mic-Mac ». De la loufoquerie en pagaille, de la couleur — oh ! combien ! — pour cette plongée en douceur dans le Paris black, celui où résonne la musique de Mory Kanté, où s'esclaffent les Africains en goguette, où ne se respectent guère les mesures d'hygiène les plus élémentaires et où l'on se moque gentiment des Français et de leurs codes...

De la poésie aussi, grâce à un Jacques Villeret lunaire, mi-clown triste mi-gentil fonctionnaire, déboussolé par sa rencontre avec de superbes nanas et de sombres marabouts.

De quoi réfléchir, enfin, car si « Black Mic-Mac » n'engendre pas la mélancolie, loin de là, il nous entraîne à voir par d'autres yeux et à aimer ça. Un premier film, qui, certes, ne pêche pas par perfectionnisme mais qui révèle un talent tout à fait prometteur.

** « Black Mic-Mac », de Thomas Gilou. Avec Jacques Villeret, Isaach de Bankolé, Félicité Wouassi, Sotigui Kouyaté.*

Un incunable de Douglas Sirk

Elles sont très jeunes et très jolies, et disparaissent mystérieusement après avoir répondu à des petites annonces. L'inspecteur mène l'enquête, aidé dans sa tâche par une hôtesse de dancing devenue pour la circonstance auxiliaire de police. Laquelle hôtesse va tomber amoureuse d'un dandy qui n'a que ça à faire pour avoir toutes les femmes à ses pieds. Faux suspects, vrais coupables, demoiselles en détresse : le cocktail est délicieux, et notre plaisir complet. Cette comédie policière, admirablement interprétée — avec mention particulière au génial George Sanders — n'est pas aussi sublime que les grands mélos, comme « Ecrit sur du vent » ou « le Temps d'aimer et le Temps de mourir », qui ont fait la réputation de Douglas Sirk. Mais c'est du divertissement garanti, ce qui, par les temps qui courent, n'est guère si fréquent.

** « Des filles disparaissent », de Douglas Sirk. Avec Lucille Ball, George Sanders, Sir Cedric Hardwile.*

La sondeuse des intermittences du cœur

Ne dites pas à Liliana Cavani qu'elle est le diable, ça l'agace. Sa réputation sulfureuse, acquise voici déjà treize ans avec « Portier de nuit » et qui ne cesse depuis de lui coller aux semelles, excusez du peu : elle s'assoit dessus. A la limite, ça la ferait même marrer. Film après film et quoi qu'elle fasse, elle déclenche un véritable tollé moralisateur, une sorte de Croisade pour le retour à la vertu qui la laisse songeuse. Aujourd'hui encore, avec « Berlin affair », histoire d'amour exclusivement féminine qui sort cette semaine sur les écrans, elle a réveillé les Tartuffes qui sont repartis, de plus belle, à l'assaut. Pour toute réponse, la Cavani hausse les épaules.

« Je n'ai pas cherché à provoquer, estime-t-elle. L'obsession du scandale, c'est le problème des gens ; ce sont eux qui ne tournent pas rond. Moi, je n'ai jamais eu l'impression de tellement faire exploser des interdits ; j'avais plutôt peur d'enfoncer des portes déjà largement ouvertes. Je me trompais... »

En fait, ce qui révolte cette cinéphile patentée, venue au cinéma grâce à la révélation du néoréalisme, c'est que l'on refuse encore de sonder les troubles du cœur ; d'explorer les zones d'ombre que tout homme, toujours, porte au plus profond de lui. Ce qu'elle fit, elle, en plongeant dans les méandres des désordres amoureux, de « Portier de nuit » à « Berlin affair » en passant par les rapports incestueux de « Derrière la porte ».

« Tomber amoureux, c'est découvrir en soi des forces insoupçonnées, explique-t-elle. Le coup de foudre, j'aime cette expression, cela signifie bien que l'on est blessé ; qu'il se passe quelque chose en vous qui vous métamorphose. Dans la mythologie polythéiste, tout cela était beaucoup plus clair, plus évident. On ne dira jamais assez le mal que le monothéisme a fait à l'homme en le réduisant à une petite chose tremblante sans plus de moyens pour donner libre cours à sa fantaisie.

A présent, pour parvenir à retrouver l'Eros, le dieu de la Fortune ou bien l'esprit du Printemps, il faut dix années de psychanalyse qui vous coûtent un sacré paquet... »

Ce que Liliana Cavani aime par-dessus tout, c'est, en quelque sorte, le mouvement qui déplace les



lignes. Ce qui est figé, statufié lui fait horreur. Ainsi déteste-t-elle ce besoin qu'a éprouvé l'homme de mettre sous clé, définitivement intouchables, des époques ou des personnalités. Quand le public et les esprits bien raides ont découvert, en 1976, son Nietzsche un rien coquin dans « Par-delà le Bien et le Mal », ce fut la curée. Comme si le philosophe allemand n'avait rien pu être d'autre qu'un philosophe allemand philosophant à l'allemande 24 heures sur 24...

Mais ses batailles, Liliana Cavani peut les livrer au nom de l'Europe. Elle y croit. Seule condition de survie pour une cinéaste italienne condamnée à se marginaliser dans un pays où le cinéma n'existe pratiquement plus, acculé au déclin par l'arrivée massive des télévisions privées et l'invasion du cinéma américain. La Cavani soupire. « La morale de « Rambo » ! On devrait s'exciter, se mobiliser contre cela, vous ne trouvez pas ? Eh bah non. On demeure muets, dans une sorte de nébuleuse où l'on continue de vouer le sexe aux gémonies. C'est lamentable. On se trompe de cible. »

ZENITH OU LA GUERRE DES ETOILES CONTRE LA DROITE

PAR FABIAN GASTELLIER

Quand elle entend le mot culture la droite planque sa tirelire. Contre cet état d'esprit, Jack Lang, bien décidé à protéger les acquis, vient de créer une association « Zénith », avec un mot d'ordres « Allons z'idées » qui devrait rassembler la fine fleur des intellectuels, artistes et chercheurs de France et d'ailleurs.

« LES gouvernements passent, le mouvement de la vie demeure. » Jack Lang est serein. Il pleut, au secours la droite est revenue mais la France qui bouge, c'est son credo et son pari. Pas question pour lui et pour tous ceux qui se reconnaissent en son action de jouer la carte de l'immobilisme pendant qu'ici et là les acquis culturels de cinq années se voient menacés, voire carrément balayés. Au contraire : se mobiliser. Faire savoir haut et fort que la culture est entrée dans les mœurs de chacun et qu'il ne sera pas aisé de l'en déloger.

Bâtir, construire, continuer les travaux démarrés en 1981, ce formidable bouleversement d'un pays qui s'est transformé, mais oui, en une sorte de capitale culturelle de l'Europe. Et rassembler ceux qui souhaitent que la création soit toujours de la partie. C'est l'objectif premier du mouvement Zénith, lancé jeudi dernier sous la houlette de l'ancien ministre de la Culture en association avec la radio Sky Rock et à grand renfort d'affiches signées Kiki Picasso qui sonnent le ralliement au rythme joyeux de « Allons Z'idées ». Un club, un nouveau parti, un élan d'humeur mâtiné de nostalgie ou de revanche ?

JACK LANG : Il ne s'agit pas, pour moi, de jouer les ministres *bis* ni d'imprimer mes pas dans les pas de mon successeur. Il s'agit d'être fidèle avec ce que j'ai toujours été, avec ce qui a toujours guidé mes actes, à savoir la création. Avant d'être ministre, j'ai consacré trente années de ma vie à la culture. Avec trois bouts de ficelle, sans le moindre denier de l'Etat, j'ai essayé de faire naître des idées, de permettre aux artistes de s'exprimer. A Nancy, à Paris... Je ne vais donc pas m'arrêter en si bon chemin...

– On peut aisément supposer que le milieu artistique est tout entier derrière vous...

– Pas seulement les artistes au sens très parisien des intellectuels. Lors de la campagne des législatives, j'ai visité une bonne soixantaine de départements et là, je me suis rendu compte qu'un très grand nombre de gens se reconnaissaient dans notre action. On m'avait d'ailleurs dit que l'on prenait conscience de n'être plus au gouvernement par le ralentissement du courrier et la diminution des coups de téléphone. En ce qui me concerne, j'avoue n'avoir jamais été autant sollicité. Ceux qui s'adressent à moi, personnalités célèbres ou citoyens anonymes, ont tous la même formule : alors, qu'est-ce qu'on fait maintenant ? Et aussi : ne nous laissez pas tomber...

– Vous créez donc un mouvement pour leur donner la parole ?

– L'enjeu de « Zénith », c'est de fédérer toutes les idées, toutes les initiatives. Pas seulement culturelles, mais également les initiatives dans les domaines scientifiques, sociaux ; dans les créations d'entreprise. La liste n'est pas et ne sera pas limitative. Mais attention : il ne s'agit nullement d'un club privé, élitaire, où l'on se contenterait de parler. Nous allons jouer à fond la décentralisation, en établissant des relais à travers toute la France, et nous susciterons des actions concrètes.

– Vous avez des projets pour le futur immédiat ?

– Oui. Par exemple, j'ai l'intention de lancer un forum des initiatives nouvelles sur minitel, à l'échelle nationale. Avec S.o.s. Racisme, j'envisage un Paris-Dakar anti-apartheid le 14 juin prochain. Mais mes idées ne sont que mes idées. En réunissant le plus grand nombre d'adhérents,

CREATION

Pour éveiller notre curiosité

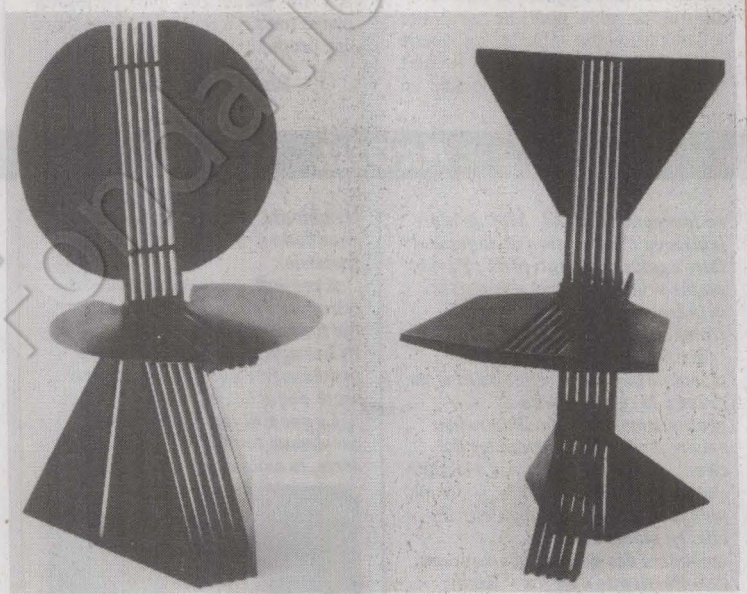

Il faut courir voir les chaises de Sotor. Et s'y asseoir, ce ne sont pas seulement des sculptures en tôle pliée mais des sièges tout ce qu'il y a de fonctionnels. Il faut découvrir l'élégant mobilier dessiné par Pascal Mourgue pour le café de la Fondation Cartier, rêver devant les lampes improbables imaginées par les élèves de l'Ecole supérieure des arts et techniques, s'étonner au contact mat des chaises longues aux profils d'oiseaux de Martin Szekely, se laisser séduire par les meubles baroques d'Elisabeth Garouste et Mattia Bonetti, rire avec les drôles d'oiseaux de Sandra Gamby...

Tout ça à l'occasion d'une manifestation nouvelle en France : quinze boutiques parisiennes membres de l'Association pour le développement du design se sont accordées pour s'ouvrir pendant une semaine. Elles ont appelé ça « Designer's saturday » en référence à l'idée new-yorkaise dont elles se sont inspirées.

Le but : favoriser la rencontre et l'émulation entre les créateurs, les industriels et les distributeurs de meubles, de tapis, de tissus, d'objets. Et permettre au public de s'initier aux nouvelles tendances contemporaines, à travers quelques vedettes mais aussi grâce au travail de jeunes inconnus.

Une offensive franchement intéressante qui tend à rapprocher le monde du design de celui de la mode. Pour éveiller notre curiosité et nos envies. Et se persuader que Charlotte Perriand, qui travailla avec Le Corbusier, avait raison lorsqu'elle disait, en 1946 : « Il n'y a pas d'académisme ou de modernisme, il n'y a pas de styles mais une conception des formes créées en leur temps et adaptées à leur siècle en pleine mutation. »

Jusqu'au 26 avril, de 9 h 30 à 18 h 30.

Dans le circuit proposé, quelques lieux à ne pas manquer :
Agora : 28, rue de Berri. 8e.
Artémide : 157, rue du Fg Saint-Honoré. 8e.
Ecart International : 111, rue Saint-Antoine. 4e.
Erco : 6, rue des Saint-Pères. 7e.
Perkal : 8, rue des Quatre-Fils. 3e.
Via : 2, rue Saint-Opportune. 1er.

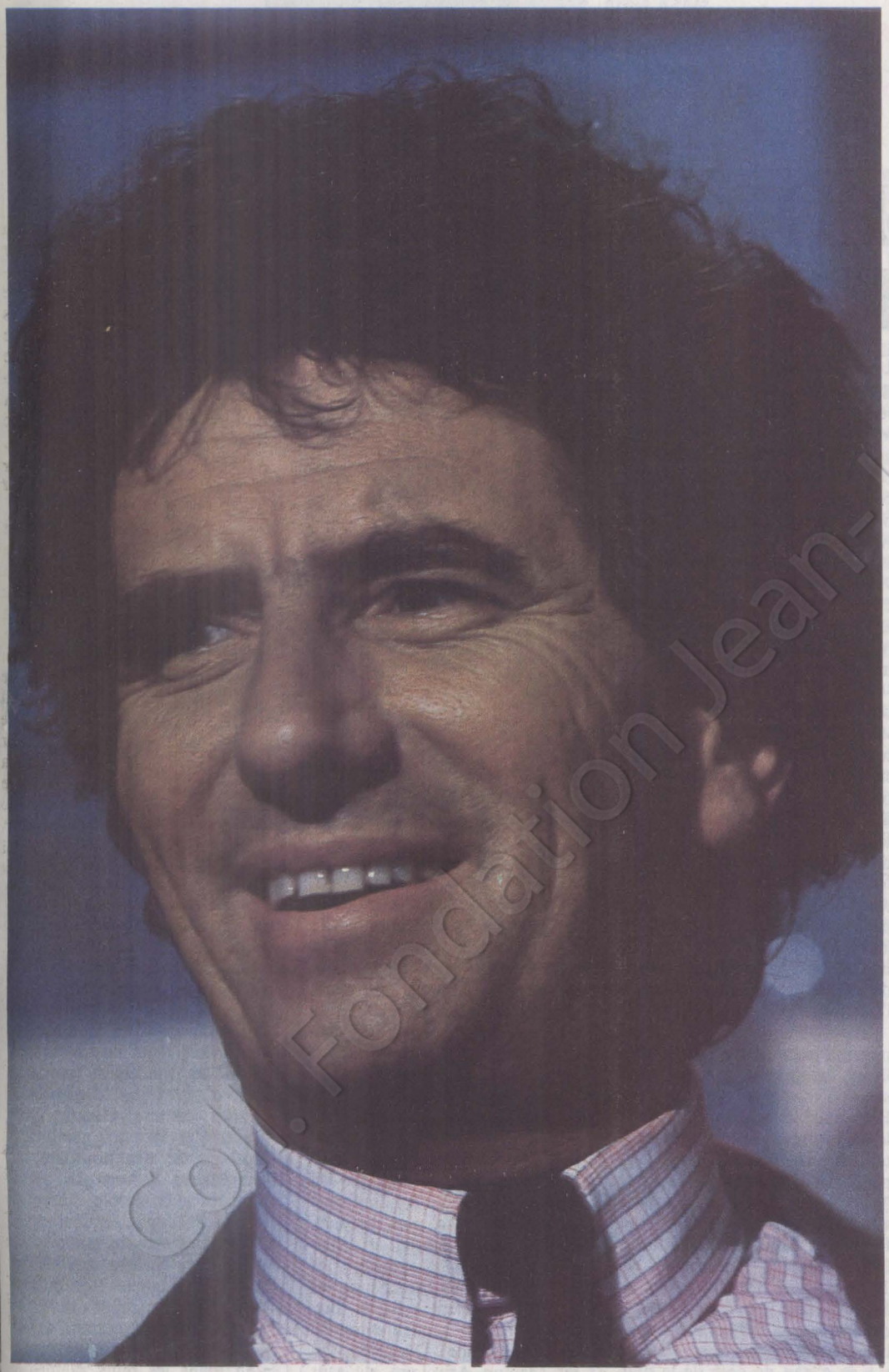

Sipa-presse

nous espérons réunir le plus grand nombre d'idées... Encore une fois : pas seulement d'ordre culturel, d'ordre politique aussi.

– C'est-à-dire ?

– Imaginons que le gouvernement actuel veuille rétablir les contrôles d'identité. Eh bien ce serait à nous, pour signifier notre refus de l'« encartement », de concevoir une action originale qui frappe l'opinion publique. Imaginons également que dans une quelconque M.j.c. on veuille expulser un groupe de musiciens. J'aimerais que le mouvement « Zénith » leur soit d'un vrai secours ; qu'il constitue une sorte de bouclier contre les abus.

Pour prendre un point précis et très actuel, j'ai l'intention d'alerter l'opinion publique sur les dangers de la privatisation de l'audiovisuel. Il est clair que si les projets du gouvernement aboutissent, la production cinématographique s'écroulera. Personnellement, j'ai toujours pensé que la liberté intellectuelle passait par la multiplicité des groupes de production, de création. Viser la concentration, c'est risquer le péril de déstabilisation et de mort. Le combat, ici, ne relève pas de l'idéologie, c'est un combat au nom du fondement même de notre démocratie. Un combat qui mérite une sorte d'union sacrée des consciences.

– Mais quelle sera votre légitimité et quels seront vos moyens ?

– Ce sera le nombre de nos adhérents – voilà pourquoi il est important que cette campagne démarre vite et fort. Ce sera aussi la qualité de certains signataires. Je n'ai pas envie d'en parler pour le moment, mais croyez-moi, tout ce qui compte ici dans les domaines de la création, de la recherche, de la pensée sera au rendez-vous. Pour ce qui est des moyens, j'espère trouver des mécènes, récolter des contributions volontaires.

– Vous ne pensez pas que l'on va vous rétorquer que vous vous mêlez un peu vite de ce qui ne vous regarde plus ?

– Mais, une fois encore, il ne s'agit pas de moi. Il s'agit de notre pays. Nous avions fait de la culture une priorité, nous avions démontré qu'investir dans la culture, c'était aussi un investissement économique. Et voilà que, brusquement, ce ministère voit son budget amputé de 500 millions de francs. 200 millions sur les grands travaux, 200 millions sur les budgets de création dans les domaines du cinéma, de la musique, du théâtre, etc., 70 millions sur les monuments historiques et le patrimoine et, enfin, 30 millions sur les emplois. Ce ministère qui coûtait peu à l'Etat, presque 1 %, se trouve en première ligne des ministères sacrifiés.

– On sort du conflit politique, ce sont là deux conceptions radicalement différentes d'envisager la société qui s'opposent.

– Hélas, oui. Voici revenue la vieille idée selon laquelle la culture, c'est du superflu. Un sou pour le culturel, c'est un sou jeté par les fenêtres... Mais redisons-le : personne n'a rien à gagner du bouleversement trop brutal de tous les acquis culturels. Et moi, j'aime à penser que lorsque nous reviendrons, ce ne sera pas pour tout reconstruire mais pour parachever l'œuvre commencée... ●

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LA DIASPORA MAGNIFIQUE



Philippe Soupault en 1922.



Jacqueline et André Breton, André Masson et Varian Fry dans les bureaux du C.a.s.

** « La Planète affolée : surréalisme dispersion et influences. 1938-1947 ». Un album Musées de Marseille/Flammarion (exposition 12 avril/30 juin – Centre de la Vieille Charité – Marseille).*

** Documents cinématographiques de l'INA.*

** « Explosante-Fixe : photographies et surréalisme », par Rosalind Krauss, Jane Livingstone, Dawn Ades – Un album Hazan/Centre Pompidou (exposition 16 avril-fin juin – Centre Pompidou) ainsi qu'Edouard Jaguer : « les Mystères de la chambre noire : le surréalisme et la photographie » – Flammarion (paru en septembre 82).*

** Philippe Soupault : « Mémoires de l'oubli 1923-1926 » et « 1897-1927 histoire d'un blanc », 2 vols., Lachenal/Ritter.*

UN témoin, surtout s'il a été engagé, ne s'explique pas sur ce qu'il a vu, il le montre, le décrit. Au spectateur, au lecteur de faire ensuite leur miel en pleine indépendance. Tandis que, il y a deux ans, on célébrait – trop discrètement – la publication du « Premier Manifeste du surréalisme » d'André Breton, voici qu'aujourd'hui des expositions se succèdent comme pour rattraper le temps perdu. A Marseille au centre de la Vieille Charité, splendidement restauré, une exposition aussi merveilleuse que richement dotée, sous le titre de « Planète affolée », empruntée à un tableau magnifique de Max Ernst peint pendant la guerre, présente le surréalisme à partir de 1938 et gagne très rapidement 1939, 1940, 1941, etc. A Marseille, précisément, où Breton et plusieurs de ses illustres amis s'étaient réfugiés avant de gagner les Etats-Unis, on peut également voir le surréalisme sous l'Occupation et le surréalisme éclaté dans une diaspora unique dont l'exposition relate les différents lieux et quelques-uns de leurs plus éloquents témoignages. Un livre-album accompagne ces salles pleines de beauté consacrée et pourtant toujours neuve comme au premier jour. Avec cette exposition et ce livre, le surréalisme semble de pas vieillir, il est là, intact, au détour de notre vie, de notre monde qui, est-il nécessaire de le rappeler, n'a pas cessé d'être, comme hier, une « Planète affolée ».

Avec Philippe Soupault, l'un des derniers grands témoins vivants du surréalisme nous remontons le temps. Depuis plusieurs années et à travers divers ouvrages, tous plus précieux les uns que les autres, les Editions Lachenal/Ritter ont décidé de recueillir pieusement à la fois les textes d'hier et les paroles d'aujourd'hui signées Philippe Soupault (les dernières sonnent toujours de manière émouvante à nos oreilles, parfois il faut le dire de manière fantaisiste quant à l'interprétation de certains faits).

En 1938 se tient à Paris l'Exposition internationale du surréalisme, quatorze pays sont représentés à travers soixante artistes. Remarquable éclosion qui prolonge et amplifie d'autres présentations plus réduites tant à Copenhague, Tenerife qu'à Londre, New York, Tokyo ou Amsterdam. Comme le rappelle José Pierre dans son texte de l'Album Flammarion le surréalisme en 1938 exprime d'autant mieux et d'autant plus la revendication de liberté que celle-ci est singulièrement menacée. Si scandale il y a eu c'était du côté de la nuit brune qui se profilait sans oublier, du côté de la patrie rouge, le plein délire d'un stalinisme gagné par le paranoïa meurtrière.

Dans un livre simple, précis et émouvant « la Filière marseillaise » (Clancier Cuenaud), Daniel Bénédite a raconté l'épopée du Centre américain de secours dirigé à Marseille par Varian Fry qui dans les années 39, 40 et 41 assura la protection de 4 000 personnes (dont 1 200 départs) que guettaient la Révolution nationale du maréchal Pétain et les policiers de la Gestapo installés en zone occupée *(lire notre compte-rendu dans le n° 558 de « l'Unité »)*. L'exposition de Marseille, à l'aide de tableaux, de photos, de lettres, de livres, de journaux, bref de documents divers reconstitue cette période tragique où l'art le plus noble fut confronté au prosaïsme le plus sordide, parfois même mortel. A Marseille, avant de gagner les Etats-Unis, pour certains via les Antilles, s'étaient réfugiés Breton, sa femme Jacqueline Lamba (leur fille Aube) Duchamp, Péret, Masson, Arp, Lam, etc. sans compter Bellmer, Ernst, qui, tous deux d'origine allemande, avaient été internés au camp de Miles. Le critique Georges Raillard explique fort bien toute cette période et l'étrange activité de ces hommes et femmes perdus, isolés dans la tourmente, et que rien ne rattachait au monde sinon leurs moyens d'expression.

Aux murs de Marseille nous admirons les tableaux de Bellmer, Arp, Ernst, Matta, Masson, Herold ainsi que ceux de Miro, Dali, Wols sans omettre les fameux tarots de Marseille (auxquels Lucien Curzi consacra un bel article dans nos colonnes). Voici les fondateurs partis en exil, d'autres sont demeurés en France comme Eluard, Char, Desnos et Picasso, auxquels il faut ajouter des nouveaux qui entendaient assurer la permanence de la parole surréaliste face à l'occupant obscurantiste. Ils se sont souvent associés aux surréalistes belges ces Malet, Arnaud, Hugnet, etc. qui publiaient en particulier « la Main à plume ». Jamais, comme à Marseille, au cours de cette exposition, dans les murs mêmes de cette ville où se joua une partie du drame surréaliste, nous n'avons ressenti ce qui avait pu conduire Breton, Péret et leurs amis à mener le combat contre la nuit, sans être physiquement sur le terrain et parfois même en contestant la démarche de ceux qui résistèrent sur place. Longtemps Péret nous a paru excessif



Frida Kahlo, André Breton et Trotsky au Mexique, en 1938.

LA CHRONIQUE DE CLAUDE GLAYMAN



lorsqu'il dénonçait le déshonneur des poètes là où Eluard proclamait l'honneur des poètes. Aujourd'hui nous savons de quelle ampleur et de quels lendemains fut la menace qui pesait sur l'homme. Breton l'a entrevue, prophétisée par-delà même ses propres limites.

Sous cet angle, la formidable diaspora surréaliste a constitué la plus étonnante réplique d'ordre collectif aux différents totalitaires qui cherchaient à humilier l'art, à le rabaisser, à le déraciner. L'exposition de Marseille est à cet égard unique ne serait-ce que par les pièces qu'elle montre tandis que l'Album de Flammarion propose un article de référence par pays représenté. On demeure bouche bée devant l'éclosion du mouvement aux Antilles où Breton découvre Aimé Césaire. Quelle émotion de relire, sur une page de la revue « Tropiques » protégée derrière une vitre, les premiers vers du « Cahier d'un retour au pays natal » alors qu'on lève les yeux sur deux ou trois superbes tableaux de Lam. La conjonction est également forte avec le Mexique visité antérieurement par Breton qui y rencontra Trotsky peu d'année avant l'assassinat de ce dernier. Et que dire des salles consacrées à la peinture américaine, laquelle est née de la rencontre bouleversante avec les artistes européens exilés, parmi lesquels un certain Tanguy. Vous les voyez petits garçons mais avec en point de mire leur maturité ces peintres américains qui allaient tout bouleverser par la suite et qui s'appelaient Pollock, Rothko, Gorky, Newman, Seligman, Motherwell, etc.

La greffe prit également au Nord avec le Groupe de Montréal, Riopelle, Bordhuas, etc. Il existe du reste une dimension francophone du surréalisme où la Belgique occupe une place de premier plan avec Magritte, Delvaux, Labisse, Bury, etc. Au pays de Lewis Caroll le flambeau avait été recueilli depuis longtemps, d'autres comme la Suède, le Danemark (Jorn) avaient été également touchés de même que dans la « Mitteleuropa », la Tchécoslovaquie ou la Roumanie. En 1947 quand le monde paraît rentrer dans l'ordre malgré une nouvelle exposition internationale, l'effervescence surréaliste est supplantée par d'autres épreuves, sinon d'autres enjeux, voire d'autres modes. La guerre était passée avec son cortège de destructions mais une bonne partie du monde avait été fécondée par le surréalisme. Et, hasard des circonstances et des expositions, un rapprochement s'impose entre l'exil, la diaspora surréalistes et ce que fut la greffe des artistes et savants viennois qui, eux aussi, ont presque tous essaimé et singulièrement aux Etats-Unis. Ainsi prend corps le mouvement des idées et des formes : la mobilité et la dispersion des hommes forment une chaîne qui ne s'interrompt jamais...

Succédant aux volumes couvrant les périodes 1897-1927, 1914-1923 (ce dernier paru antérieurement), le dernier volume des « Mémoires » de Philippe Soupault revient sur des aspects de l'histoire du surréalisme que nous connaissons pour la plupart. Avec la sagesse que l'âge confère, l'éclectique naïveté née de la distanciation, notre témoin les authentifie : il applique aux faits connus le sceau du vécu qui leur assure une vérité définitive. Par-delà, nous sommes frappés par certains points dont les histoires officielles et universitaires rendent peu compte : à savoir que tout ce beau monde a commencé très tôt, même si les horreurs de la guerre de 14-18 l'ont mûri avant l'âge. A savoir que surréaliste, Dada, révolté, anticonformiste, l'artiste surréaliste appartient néanmoins à la République des lettres ; il en a les qualités, les défauts, les tics. Il faut gagner sa vie, faire vivre sa petite famille : à cette fin on est journaliste, on écrit des romans (soutenu par Bernard Grasset, un précurseur du marketing) on accepte des tâches peu reluisantes, et, conclusion, on se fait vider par Breton, un Breton toujours vigilant sur les compromissions des autres. Aussi est-il conseillé de se venger de ceux qui vous ont gêné dans vos ambitions : ainsi Cocteau, bête noire de Breton et de ses amis, fut-il carpette devant Pétain comme l'assure Soupault ? etc.

Soupault parle de « l'agonie des amitiés »... Le goût des livres et des belles lettres demeure heureusement plus enraciné que les oukases et les procès. Soupault dans « la Revue européenne » et les Editions du Sagittaire qu'il avait contribué à fonder, édite Thomas Mann, Max Jacob et Williams ; dialogue avec Romain Rolland, rend visite au peintre Robert Delaunay, etc. Et on ne se lasse pas de suivre ses souvenirs concernant Crevel, Artaud, Aragon, Leiris, Péret, Saint-Pol-Roux, Bousquet... Soupault, comme chacun de ces illustres collègues, a le sens de l'irrévérence, du pied de nez adressé au destin : écarté par Breton et son tribunal il note : « Je fus hué. Et je quittai la « réunion » en allumant une cigarette anglaise... » Au fond qu'il s'agisse des années folles ou des années terribles, les surréalistes ont toujours eu le dernier mot... rien de mieux ne saurait être conseillé à un écrivain, à un artiste...

Lisez aussi :

**** René Crevel : « L'Esprit contre la raison et Autres écrits surréalistes » — Pauvert, préface de Annie Le Brun.***

Textes critiques (livres, cinéma, peinture, actualité du surréalisme, etc.) d'un grand surréaliste qui s'est suicidé *(voir « l'Unité » n° 626).*

**** Randa Jamis : « Frida Kahlo » — Presses de la Renaissance.***

Peintre, amie de Diego Rivera, blessée dans son corps, Frida Kahlo a été admirée par Breton, Picasso, etc. Son œuvre est présente à Marseille.

**** Jean Paulhan : « Choix de lettres - volume 1 1917/1936. La littérature est une fête » — Gallimard.***

Disparu en 1968, Paulhan, Prince des Lettres au royaume Gallimard, laisse une immense correspondance. En voici le premier volume (il y en aura deux autres) avec des destinataires qui s'appelaient Gide, Eluard,Rivière, Arland, Larbaud, Martin du Gard, etc. Souvent très utile pour comprendre une époque fertile mais disparue.

**** Anna Seghers : « Transit » — Alinea, Préface de Christa Wolf.***

Avant de quitter Marseille où, antifasciste allemande, elle s'était réfugiée pour gagner le Mexique en 1941, Anna Seghers écrivit ce très beau roman qui reconstitue la frénésie de Marseille en cette triste époque, lorsque tout le monde rêvait de liberté mais devait affronter les épisodes les plus sordides pour avoir quelque chance de réaliser son rêve.

JAMAIS DEUX AVEC TROIS

PAR COLETTE AUDRY

Après avoir lu « l'Invitée » à sa parution en 1943, Colette Audry envoya à Simone de Beauvoir quelques pages de réflexions restées inédites et dont les lecteurs de « l'Unité » auront la primeur.

« SANS doute, il y avait des rues, des idées, des visages qui existaient d'abord pour Pierre et d'autres existaient d'abord pour Françoise, mais ces ensembles épars ils les rattachaient fidèlement à un ensemble unique, où le tien et le mien devenaient indiscernables. Aucun des deux n'en distrayait jamais pour soi la moindre parcelle ; ç'aurait été la pire trahison, la seule possible. »

Ici se peint non pas un amour particulier, l'amour de Pierre et de Françoise, mais tout amour réel, réciproque, vivant, tel qu'il s'oriente et s'espère en son début. Eprouvé de l'intérieur et vu par autrui, l'amour s'affirme comme une complicité. En cela différent du simple plaisir sensuel où chacun reste enfermé en lui-même et traite l'autre sinon comme un véritable objet, du moins comme un objet ambigu qui n'accède jamais tout à fait à la même perfection de conscience.

La complicité amoureuse suppose en effet deux choses : tout d'abord la rencontre à un même niveau de deux consciences qui se reconnaissent une valeur, une importance, une intensité de la vie égale et des droits égaux, chacune acceptant de penser l'autre comme elle se pense, et cela non pas abstraitement (en théorie, nous sommes toujours prêts à affirmer l'égale dignité des autres), mais en une expérience continue.

Il faut aussi que les deux consciences s'isolent en leur liaison, prennent un certain recul par rapport au monde, car toute complicité est complicité sinon contre, du moins à l'égard de quelqu'un. C'est un secret partagé.

Il est vrai que l'amitié, certains sentiments familiaux, la simple camaraderie parfois, peuvent être aussi des complicités, mais discontinues dans la plupart des cas : c'est sur un point particulier, pendant un moment positif que nous nous découvrons un semblable intime puis il glisse hors de ce cercle privé pour aller s'introduire dans d'autres combinaisons d'où nous sommes absents. La complicité amoureuse, elle, se veut une présence à l'autre, permanente : « Ces ensembles épars, ils les rattachaient fidèlement à un ensemble unique. »

Mais il est rare que l'amour s'accomplisse ainsi en totalité. La plupart du temps, cette complicité révélée dans les premiers moments se satisfait et s'endort dans l'intimité sexuelle qui en est le symbole et qui, peu à peu, se fatigue elle-même. Car une conscience n'entre en complicité avec une autre que par une sorte d'arrachement à soi — délicieux à cause du spectacle concordant de l'autre arrachée, mais terrible parce qu'elle se sent engagée à fond. Aussi retourne-t-elle à ses « grouillements confus ». Après une conversion plus ou moins durable, elle revient à cette complicité ordinaire avec elle-même qu'est le secret dans la solitude.

L'amour de Françoise et de Pierre résiste aux épreuves de l'habitude et de la nouveauté.

« L'Invitée » est le drame de l'impossible complicité à trois. La sagesse courante estimera que pareille démonstration était superflue, mais à priori, rien n'empêche deux consciences accordées de s'en adjoindre une troisième, et l'on comprend que l'aventure ait tenté Pierre et Françoise. Nous étions deux, disent-ils à peu près à Xavière, désormais nous serons trois, « quelque chose de difficile peut-être, mais qui pourrait être beau et heureux ». Mais si entre deux consciences la réussite est déjà exceptionnelle, entre trois, il y faudrait un miracle. C'est que trois égale deux plus un. Par rapport aux autres, à Elisabeth par exemple, le trio Françoise-Pierre-Xavière est un trio de complices par lequel elle se sent jugée, dont elle est inexorablement exclue, mais sans cesse, dans la vie du trio, s'esquisse la possibilité d'une complicité plus retranchée de deux par rapport au tiers.

Arithmétiquement, il y a trois solutions possibles : Françoise-Pierre devant Xavière, Xavière-Pierre devant Françoise, Xavière-Françoise devant Pierre. Mais ce n'est là qu'un schéma abstrait, les trois solutions ne sont pas interchangeables et n'ont pas le même poids.

Xavière, la plus jeune n'est jamais, à vrai dire, complice que d'elle-même, tout en s'évertuant à dérober, à détourner à son



Colette Audry peu après sa rencontre avec Simone de Beauvoir au lycée de Rouen, où elles étaient professeurs.

Roger Viollet

Coll. Fondation Beauvoir





Sipa-presse

Samedi 19 avril à Montparnasse.

La force des choses

ECŒURANTE, cette façon qu'ils ont de peser les foules et de scruter les chagrins. Il y avait plus de monde à l'enterrement de Sartre, disent certains et pas beaucoup de larmes, décomptent les autres. Faut-il leur rappeler que le cercueil de Mozart ne fut suivi que par un chien solitaire, ce qui n'enlève rien à sa gloire immortelle. Il n'y avait que des femmes, renchérissent les plus myopes... Probablement pas machistes, puisqu'ils étaient là, les hommes présents – une grosse minorité – ont dû apprécier d'être à ce point transparents. La fin d'une époque, dit l'autre, trop content de se croire enfin débarrassé d'un mythe encombrant et qui, somme toute, sentira toujours le fagot pour cette droite immobiliste et repue d'autosatisfaction.

N'en déplaise à tous ces crocodiles ce sont les jeunes – filles et garçons – qui primaient dans cette marche, tranchant parfois avec leurs cheveux agressivement bleu paon, rose indien ou jaune citron sur le défilé où « baba-cool » et anciens soixante-huitards formaient le gros du bataillon.

Et puis, bien sûr, des femmes, de tous âges, avec bébé ou sans, venues de tous les coins du monde : Américaines célèbres ou inconnues qui n'avaient pas hésité à traverser l'Atlantique pour témoigner de leur affection et de leur reconnaissance à l'auteur du « Deuxième Sexe », Australiennes représentées par d'immenses bouquets champêtres, Espagnoles arrivées en autocar après avoir voyagé toute la nuit... toutes celles qui se sentent désormais un peu orphelines.

Il y eut même des moments cocasses quand ce bonhomme au carrefour Vavin, alors que nous passions devant la maison où Simone de Beauvoir était née, se déclara profondément bouleversé par l'hommage rendu à « ce grand homme, inventeur des « Mirage », avionneur de génie ».

Et si, au-delà des obsèques de la femme la plus célèbre du monde (pourquoi faut-il que ce soit une jeune Américaine qui ose le proclamer ?) nous avions assisté aussi aux premières retrouvailles du peuple de gauche depuis la défaite de mars dernier. Encore blessé, pas vraiment cicatrisé mais se reconnaissant à des signes innombrables, il a accompagné, comme souvent dans sa longue histoire, l'une des plus illustres des siens, la gorge serrée mais l'espoir au cœur. C'est elle, l'auteur du fulgurant essai philosophique « Pour une morale de l'ambiguïté », qui nous indique la route.

NICOLE CHAILLOT

profit la complicité de l'un ou l'autre de ses amis, plus souvent celle de Pierre.

Françoise reste fidèle sans défaillance à sa complicité avec Pierre. C'est pour Pierre surtout qu'elle accepte l'expérience. Elle n'est rejetée dans le secret qu'à la fin, lorsqu'elle tue Xavière. Mais nous sommes avertis que ce secret n'est que provisoire : Pierre saura.

Quant à Pierre, seul homme entre les deux femmes, et bien qu'il reste foncièrement fidèle à Françoise, il est tenté par la nouvelle complicité que lui présente, tout en la lui refusant, Françoise, complicité dans laquelle il n'entre jamais complètement et qui le rend en définitive complice de lui seul.

Chacun se trouve renvoyé à lui-même et isolé des autres. Xavière, parce qu'elle est invitée à vivre une expérience que les autres ont déjà choisie et vécue à deux avant de la vivre à trois ; Françoise parce qu'elle se sent exclue des apartés de Pierre et de Xavière et que sa complicité avec Pierre lui paraît sinon menacée, du moins repoussée dans une espèce d'arrière-monde pâle et abstrait par l'entente neuve des deux autres ; Pierre enfin parce qu'il ne peut jamais compter sur Xavière et qu'il se sent jugé par une Françoise retirée en elle-même. En conséquence, chacun est hanté par une sourde culpabilité : Xavière qui s'effondre par moments dans le dégoût de soi, Françoise parce que la jalousie lui fait horreur et qu'elle a peur de tenir un rôle de rabat-joie, Pierre parce qu'il voit souffrir Françoise et qu'il voit se creuser par instants un écart entre elle et lui.

Pierre avait eu des maîtresses au su de Françoise, avant Xavière, qui n'est même pas sa maîtresse. Sans doute, mais il n'y avait jamais eu de trio. On ne nous raconte pas ses aventures, mais nous sommes assurés qu'elles n'avaient jamais comporté la moindre menace de trahison à l'égard de Françoise, de cette trahison, « la seule qui soit » qui aurait consisté « à distraire » pour soi une parcelle de « l'ensemble unique » dont ils avaient fait leur vie. C'est sur un autre plan que Pierre rencontrait ses maîtresses, et c'est sur un autre plan que Françoise rencontrera Gerbert. Et ainsi Xavière ne peut avoir sa place ni dans le trio ni en marge du duo.

En outre, le fait tout circonstanciel que trois personnes ne peuvent se rencontrer chaque fois toutes les trois est une des raisons majeures de l'impossibilité de leur tentative. Tant que les événements de la vie de Pierre ou de Françoise sont des événements ordinaires, ils peuvent être versés sans peine au dossier unique. Mais dès lors que certains événements ont exactement, pour chacun pris à part, la même qualité et la même importance que leurs rencontres à tous deux, leur conversation, les expériences qui leur arrivent quand ils sont ensemble, le récit en devient beaucoup plus délicat. On peut se demander s'il est possible à deux êtres de s'entretenir, avec la meilleure volonté du monde, d'un troisième en lui conservant toujours son caractère de sujet égal et libre. Si cette condition n'est pas remplie, il n'existe pas de trio. Or, même lorsque les trois amis sont en présence, nous avons vu que le trio est en instance perpétuelle de dissociation.

De cette longue histoire d'un édifice de confiance, de secret, de complicité qui s'érige et se fissure sans cesse sous nos yeux, le roman de Simone de Beauvoir tire son extrême richesse et son originalité. ●

PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 25 AVRIL

A.2 « Apostrophes », magazine de Bernard Pivot - 21 h 30.

Pour la compagnie d'Anny Duperey (« le Nez de Mazarin », Seuil) et d'Elisabeth Badinter (« L'un est l'autre », Odile Jacob).

Ciné-club : « Madame porte la culotte », de George Cukor - 23 h.

Lorsque les femmes sont contre les hommes. Tout contre. Avec Spencer Tracy, Katharine Hepburn et la V.o. !

F.r.3 « Histoires singulières : tableau d'un meurtre », téléfilm d'Alan Cooke - 20 h 35.

Nouvelle série de frissons sur F.r.3 pendant treize semaines. Au commencement était la peinture. Et la cruauté du marché de l'art veut souvent qu'un artiste mort se vende mieux qu'un artiste vivant...

Canal Plus « l'Homme de Berlin », de Carol Reed - 21 h. Prochaines diffusions les 26/4, 4/5, 5/5 et 6/5.

Espionnage, Berlin années 50, guerre très froide et Hildegard Kneff très fatale. En V.o.

SAMEDI 26 AVRIL

T.f.1 Série noire : « la Nuit du flingueur », téléfilm de Pierre Grimblat - 20 h 35.

Kant, perceur de coffres-forts, se met à philosopher sur la vie. But de la réflexion : comment récupérer 300 kilos d'or et se débarrasser de l'infirmière qui poursuit le même rêve. Une série noire qui amorce un tournant : moins de violence sauvage et plus d'aventure. Avec Victor Lanoux et Véronique Genest. Mais sur Musique, n'oubliez pas que ce samedi est la journée Michelangeli-Benedetti. De 9 h du matin à l'aube : Arturo au piano. La seule chose que ce virtuose dingo n'ait pas encore parvenu à annuler...

DIMANCHE 27 AVRIL

A.2 « Maigret, Lognon et les gangsters », téléfilm de Jean Kerchbron - 20 h 35.

F.r.3 « la Puce et les Géants », série de John Tchalenko. Première partie : « la Guerre des étoiles » -20 h 35.

De Tokyo à San Francisco, une enquête sur les bouleversements technologiques de la planète. Ordinateurs, satellites et missiles. A suivre.

LUNDI 28 AVRIL

T.f.1 « Population zéro », de Michaël Campus - 20 h 30.

Dans un monde futur où la natalité serait interdite, une mère de famille entre dans la Résistance. Alertez les bébés ! Avec Oliver Reed, Joséphine Chaplin et un débat sur la démographie.

A.2 « Les 5 dernières minutes : meurtre sans pourboire », téléfilm de Jean Chapot - 20 h 35.

« Le temps des usines », série documentaire de Nadine Descendre et Jean-Denis Bonan. Première partie - 22 h 15.

Lieu maudit ou cathédrale du monde moderne ? De la révolution industrielle du siècle dernier à l'« usine de l'espace » de Toulouse, un regard complet sur notre histoire du travail. Suite et fin mardi 29 à 22 h 25.

MARDI 29 AVRIL

T.f.1 « le Magasin littéraire », magazine de Pierre Dumayet -22 h 05.

Le point sur Vienne et la littérature autrichienne.

A.2 « l'Ombre rouge », de Jean-Louis Comolli - 20 h 35.

Guerre d'Espagne, gangrène fasciste, rêves soviétiques : trois copains contraints au « mauvais choix ». Le temps des désillusions. Avec Claude Brasseur, Nathalie Baye et Jacques Dutronc. Très moyen.

F.r.3 « la Bataille de la vallée du Diable », de Ralph Nelson et Fred Engel - 20 h 35.

Les Apaches poursuivent la femme du négociant. Touche pas à la femme blanche ! Avec Sydney Poitier (noir).

MERCREDI 30 AVRIL

A.2 « la Dame des dunes », téléfilm de Joyce Bunuel - 20 h 35.

Quand l'immobilier mène au crime. Allo Roger Quilliot ?

« Sexy Folies », magazine proposé par Pascale Breugnot - 21 h 55.

Marrainé par France Roche (plus sexy, tu meurs), le nouveau magazine cochon d'Antenne 2 démarre poussivement. Enquêtes sur la vie sexuelle d'une entreprise ou sur la consommation des films hard en province profonde, les séquences de ce premier numéro se traînent, aussi monotones qu'un long métrage X. Seul Michel Blanc, interviewé sur ses phantasmes, offre un peu de soleil dans l'eau froide. La chair est triste, hélas...

JEUDI 1er MAI

T.f.1 « Infovision » - 20 h 30.

Avec, entre autres, un reportage sur le quart-monde américain et une enquête sur Kurt Waldheim.

« La Citadelle », série de Peter Jefferies d'après le roman de A.J. Cronin. Premier épisode -21 h 45.

Le jeune docteur et le vieux médecin. Conflit de génération, amour et Kleenex. C'est parti pour 7 semaines.

F.r.3 « Quoi de neuf ? », magazine de Claude Glayman. IDF - 18 h 34.

« Cadavres exquis », de Francesco Rosi - 20 h 35.

Meurtres en série dans l'Italie des Brigades Rouges. Gé-ni-al.

« Bloc-notes de François Mauriac » - 23 h.

Réflexions sur De Gaulle, l'homme « nécessaire ».

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création

.la gestion

.l'organisation

.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
☎ 47.78.16.60 - TELEX : 610579

AIDE HUMANITAIRE :
VOTRE DON EST TROP VITAL POUR ÊTRE DILAPIDÉ





En Inde, l'**A.C.I.A.D.** participe actuellement à une dizaine de programmes d'aide au développement, tous opérationnels dans les bidonvilles les plus défavorisés, en s'associant avec des partenaires locaux dignes de confiance.

Pour continuer son effort humanitaire, l'**A.C.I.A.D.** a besoin de vous pour son action dans trois domaines prioritaires :

— **la réinsertion scolaire et la formation professionnelle** d'une population de 300 adolescents exclus du système scolaire ;
— **l'assistance nutritionnelle, médicale et pré-scolaire** pour 700 enfants ;
— **le contrôle de la tuberculose et de la lèpre** auprès de 500 patients.

Le **sérieux** de nos actions et la **compétence** de notre **équipe** nous ont valu le soutien de la **Fondation de France**, de la **Caisse des Dépôts et Consignations**, de la **U.K. Federation of Business and Professionnal Women**, de la **Pearl S. Buck Foundation**, de la **Commission des Communautés européennes...**

Notre équipe comprend des sociologues, médecins, économistes et hommes de communication.

Un **don**, même modeste, de votre part, est **précieux** pour nous ; en effet, nous pouvons le doubler grâce à l'aide apportée par un **cofinancement** officiel.

Notre règle : 80 % des fonds recueillis doivent directement profiter aux populations aidées. On vous tiendra informé de vos projets financés, des comptes et de l'avancement sur le terrain de nos actions.

Nous vous rappelons que votre don est **déductible** de votre revenu imposable dans la limite de 5 %.

Dès réception de votre don, un reçu et une brochure vous seront envoyés.
A.C.I.A.D. - Association de Coopération Internationale au Développement
Découpez ici et libellez votre chèque à l'ordre de :
FONDATION DE FRANCE - A.C.I.A.D. N°06/3156 — 44, rue Ginoux - 75015 PARIS

VOTRE DON EST VITAL POUR EUX

JE SOUSSIGNÉ
NOM / RAISON SOCIALE : .....
ACTIVITÉ : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL ET VILLE : .....
TÉLÉPHONE : .....

☐ *Sympathisant* ☐ *Entreprise* ☐ *Membre bienfaiteur*

DATE : ..... *SIGNATURE :* .....

PAR REMY ALBERT

THEME : GRANDS PROJETS

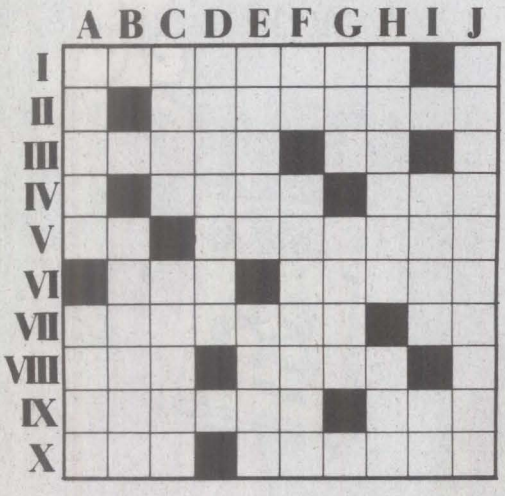

HORIZONTALEMENT : I - Il a commencé à tomber sur certaines réalisations prévues. II - Pâtira particulièrement du remaniement audiovisuel préconisé par la droite. III - Bonnet de police. Symbole. IV - Avait pourtant « la Vie devant soi ». Métal abrégé. V - Sont en marche. Buveurs invétérés. VI - Devra subir, malheureusement, les méfaits de la droite, en matière de communication. Réfutent. VII - Les premières décisions en forment un mauvais sur la politique de communication de Chirac et Léotard. Symbole de derviche. VIII - Promet une suite. Hersant, comme Rigaud, voudrait prendre celle d'une télé « privatisée ». IX - Ce grand a reçu aussi un coup de frein de la part de Léotard. Vieux navigateur. X - A sa place à la crèche. Beaucoup ont été tentés pour renvoyer Silvio Berlusconi et Jérôme Seydoux de la 5.

VERTICALEMENT : A - Son programme vient d'être carrément sabré par la droite. Eplucha. B - On le tape entre amis. C - Université américaine. Donc bien envoyée. D - Les plus grands ont pris dans l'aile, le plomb de la droite. E - Prendre la pâtée, à revers. Un foyer plein de chaleur. F - Chauffage antique des Egyptiens. Mangées, par l'intérieur. G - Lettre grecque. Refus de Gorbatchev. H - A propos de la communication, il prend corps entre Chirac et Léotard. Grande Ecole. I - N'agit pas avec empressement. Cœur de bois. J - Celles de l'audiovisuel et de la communication vont sentir le choc de la politique de recul de la droite.

Solution des mots croisés du n° 644

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I	N	A	J	A	■	D	O	L	T	O
II	E	P	E	R	D	U	■	I	E	P
III	■	H	U	M	A	N	I	S	T	E
IV	C	O	N	E	■	E	R	E	S	■
V	A	R	E	■	O	S	E	R	■	I
VI	N	I	S	H	■	■	■	O	F	F
VII	A	S	S	A	S	S	I	N	E	■
VIII	■	M	E	L	I	N	A	■	M	I
IX	L	E	■	E	T	■	N	O	M	S
X	U	S	E	R	A	I	■	N	E	E

Donnons des oreilles à la terre.



Souscrire aux emprunts de la C.N.T., c'est participer à la modernisation de notre réseau téléphonique et au maintien de l'avance technologique des télécommunications françaises.

C'est donner des oreilles à la terre.

CNT

Caisse Nationale des Télécommunications

BOUIX, SEGUELA, CAYZAC & GOUDARD

Prêtez l'oreille à nos emprunts.

20, av. Rapp - 75341 Paris Cedex 07 - ☎ 47 05 94 39

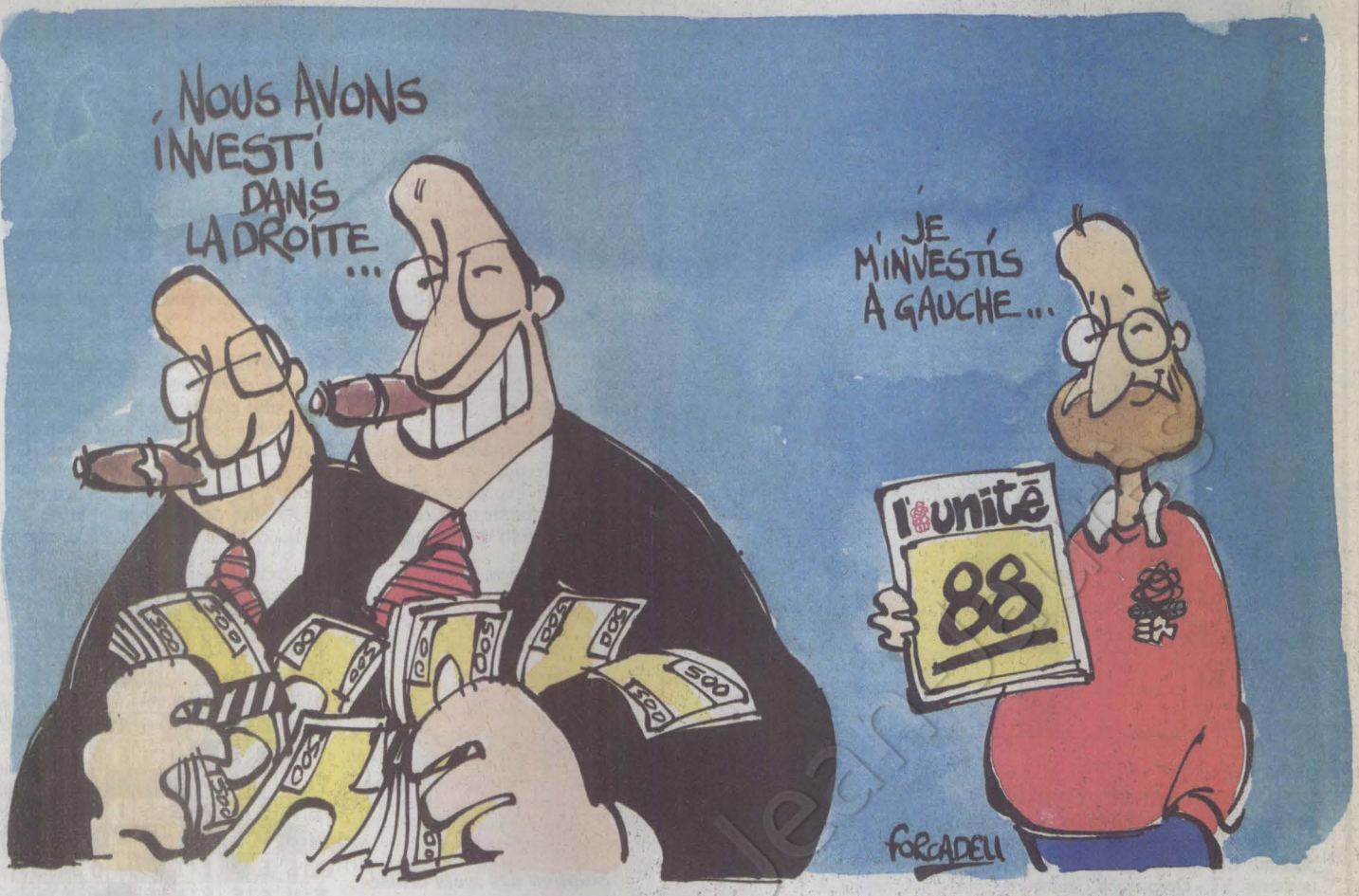

Revenue au gouvernement depuis le 16 mars, la droite montre chaque jour sa volonté de démolir l'œuvre accomplie par la gauche. Après cinq ans de pouvoir, le Parti socialiste se retrouve dans l'opposition mais le score historique qu'il a obtenu et la présence à l'Elysée du Président de la République lui laissent de larges perspectives d'action. Chacun comprend que la coexistence voulue par les institutions est aussi un combat de tous les jours et que pour mener à bien ce combat le P.s. a plus que jamais besoin d'accroître ses moyens d'information et de communication.

C'est pourquoi nous lançons une nouvelle campagne d'abonnements à « l'Unité » liée à la campagne d'adhésions au parti. Toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce que le P.s. dépasse le seuil de 30 % doivent prolonger leur action en participant directement à cette campagne. Permettre à « l'Unité » de parler plus fort et d'être plus efficace face à la grande presse de droite, c'est votre affaire à tous. N'attendez pas. Nous comptons sur vous.

.....

Bulletin d'abonnement à retourner
à l'administration de « l'Unité »
10, rue de Solférino - 75007 PARIS

Je soussigne .....

.....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (210 F)***

★ ***abonnement d'un an (310 F)***

★ ***abonnement de soutien (à partir de 500 F)***

par chèque bancaire, chèque postal ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35.J. - Paris

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52 325